

LA FIN DE LA PAUVRETÉ :

HUIT VOIES POUR EN FINIR
AVEC LA PAUVRETÉ
AU CANADA

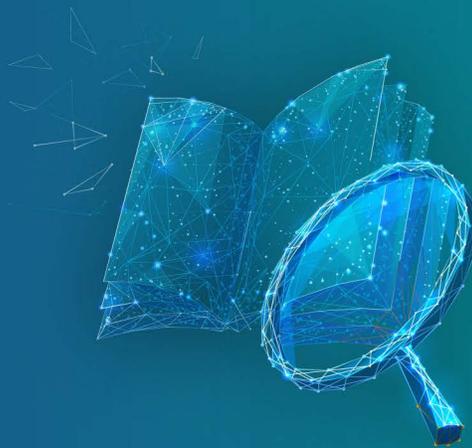
ÉLIMINANT LA PAUVRETÉ
RENFORÇANT LA COMMUNAUTÉ
BÂTISSANT L'AVENIR DES JEUNES
TRANSITION CLIMATIQUE

Communautés Dynamiques

I N S T I T U T T A M A R A C K

Relier les initiatives locales de réduction
de la pauvreté par l'entremise d'un
réseau de soutien national
depuis 2002

TABLE DES MATIÈRES



Synthèse.....	3
VOIE 1 : Mettre fin à la pauvreté chez les travailleur·euse·s.....	7
Gouvernements éliminant la pauvreté	14
VOIE 2 : Le gouvernement du Canada éliminant la pauvreté	14
VOIE 3 : Provinces et territoires éliminant la pauvreté	19
VOIE 4 : Villes et communautés éliminant la pauvreté	25
Des idées innovantes éliminant la pauvreté.....	32
VOIE 5 : Le revenu de base éliminant la pauvreté.....	32
VOIE 6 : Mettre fin à la pauvreté des personnes autochtones dans les villes.....	38
VOIE 7 : Prêt pour zéro Canada mettant fin à l'itinérance	45
VOIE 8 : Les politiques de service de garde du Québec éliminant la pauvreté	52
Conclusion	61

SYNTHÈSE



Entre 2015 et 2020, 1,3 million de personnes sont sorties de la pauvreté au Canada. À l'échelle nationale, le taux de pauvreté avait atteint son niveau le plus bas jamais enregistré. Durant la COVID-19, les partenaires et membres de **Communautés éliminant la pauvreté** (CEP) ont soutenu leurs communautés pour mieux prendre en compte les effets de la pandémie et s'en remettre, tout en restant concentrés sur leur objectif collectif principal, celui de mettre fin à la pauvreté au Canada.

À CEP, nos manières de penser et de faire évoluent en même temps que nous apprenons des différents programmes, politiques, stratégies et modèles qui sont mis en œuvre au niveau des populations pour réduire la pauvreté. Nous suivons de près et nous adaptons les grandes idées innovantes qui soutiennent les groupes en quête d'équité, comme ceux que la COVID-19 a rendus plus vulnérables ou encore ceux qui sont touchés de manière disproportionnée par la pauvreté.

La stratégie nationale canadienne de réduction de la pauvreté, *Une chance pour tous*, constitue le cadre de référence pour mettre fin à la pauvreté au Canada. Durant la pandémie, les enfants et les personnes âgées ont continué à bénéficier des avantages sociaux prévus par la stratégie, tels que l'allocation canadienne pour enfants (ACE) et le Supplément de revenu garanti (SRG). Le Conseil consultatif national sur la pauvreté représente dans ce contexte un canal primordial de communication entre les citoyen·ne·s et différentes parties prenantes. L'objectif ambitieux de la stratégie, visant à réduire la pauvreté de 50 % d'ici 2030 (tel que mesuré par le désormais officiel seuil de la pauvreté), permet d'aider les échelons gouvernementaux infranationaux, les entreprises, les organismes à but non lucratif et les citoyen·ne·s à rester à la fois mobilisés dans des activités se renforçant mutuellement, mais aussi concentrés sur ce but commun.

Les provinces et les territoires poursuivent par ailleurs l'intensification de leurs engagements et de leurs investissements : 12 sur 13 disposent désormais d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Les provinces et les territoires constituent un échelon capital entre *Une chance pour tous* et le travail essentiel effectué sur le terrain dans les villes et les communautés de l'ensemble du pays. Ils permettent notamment d'établir des liens ascendants, par exemple grâce à la mise en place de prestations fiscales pour enfants qui complètent l'ACE. Les liens créés sont également descendants : le Québec, la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick ont par exemple tous financé des stratégies, initiatives collaboratives et actions de réduction de la pauvreté au niveau local.

Au niveau local en question, CEP relie plus de 350 municipalités et communautés. Ses membres élaborent et mettent en œuvre des plans visant à

**Communautés
éliminant
la pauvreté
relie plus de
350 municipalités
et communautés.**

réduire la pauvreté dans leurs communautés. Il s'agit d'apporter des avantages concrets aux personnes et aux familles, et d'influencer les politiques et les changements systémiques en constituant une masse critique de soutien avec le public et les décideur·se·s. Au niveau national, la réussite de ce mouvement tient largement à l'engagement des membres en faveur d'une approche globale. Celle-ci vise à répondre à la complexité et à la diversité des situations de pauvreté par des solutions collaboratives qui impliquent entreprises,

gouvernements, organismes à but non lucratif et personnes vivant ou ayant vécu la pauvreté. Ces démarches s'avèrent réellement efficaces. La ville de Saint John par exemple, a réduit de moitié son taux de pauvreté au cours des 20 dernières années, faisant passer celui-ci de 28 % à 14 %.

Si la COVID-19 a aggravé les effets des inégalités systémiques, la pandémie et les événements qui lui sont liés ont aussi provoqué la multiplication d'importantes discussions sur l'équité, la vérité et la réconciliation. La place des personnes et des communautés autochtones doit en effet être au cœur de nos conversations à mesure que nous progressons dans nos efforts de lutte contre la pauvreté. Nous nous devons de répondre au racisme systémique et aux traumatismes tout en assurant l'autodétermination des communautés autochtones.

La pandémie a également mis en exergue les effets négatifs du marché du travail précaire sur les travailleuses et travailleurs essentiels au Canada, en particulier parmi les personnes autochtones, les nouveaux arrivants, les individus racisés et les femmes. Dans la mesure où 42 % des personnes en situation de pauvreté sont considérées comme des « travailleur·euse·s pauvres », l'élimination de la pauvreté constitue l'objectif principal qui doit

être partagé par tous les échelons du gouvernement et tous les secteurs. Les stratégies pour mettre fin à la pauvreté chez les travailleur·euse·s prévoient : un salaire minimum de 15 \$/heure, des avantages gouvernementaux complémentaires et venant se renforcer les uns les autres, un travail décent à plein temps et sur toute l'année, des pratiques de recrutement inclusives, des possibilités de formation pour surmonter les obstacles à l'emploi, et de l'aide pour la déclaration de revenus. Une telle combinaison de politiques et de programmes doit pouvoir mettre fin à la pauvreté chez les travailleur·euse·s et réduire de près de la moitié le taux de pauvreté au Canada.



Aujourd'hui, les personnes travaillant à la réduction de la pauvreté cherchent des modèles basés sur des données probantes et des méthodologies permettant d'augmenter leur incidence de manière effective. S'il y a certes de nombreuses grandes idées pour mettre fin à la pauvreté, ce guide en présente trois qui permettent des changements avérés et dont les effets sont prouvés par de nombreux exemples au Canada.

En premier lieu, le concept du revenu de base, qui a pris beaucoup d'ampleur pendant la pandémie, constitue une idée particulièrement prometteuse. Un programme national de revenu de base, s'il est utilisé pour mettre en place un plancher de revenu minimum adéquat et compléter les aides sociales et les politiques publiques appropriées, pourrait générer de nouveaux emplois et ainsi favoriser le développement économique. Il pourrait également profiter aux personnes qui passent actuellement à travers les mailles du filet de protection canadien, et ainsi réduire les inégalités de revenu pour tous les profils de famille. Le modèle tel que présenté dans ce rapport se veut progressif, universel, équitable et durable au niveau financier. Il permet de soutenir la participation au travail, fournit un plancher de revenu adéquat pour toutes les personnes quelles que soient leurs (in) capacités, et peut potentiellement réduire la pauvreté absolue de 96 %.

Deuxièmement, suite au discours du Trône de septembre 2020, le gouvernement du Canada et ses provinces et territoires prévoient de s'inspirer du modèle québécois de garde d'enfants pour développer un système d'apprentissage précoce et de garde à l'échelle du Canada. Le modèle québécois à 5 \$/jour est l'exemple même d'un système financé par l'état qui soutient une garde abordable, accessible et de grande qualité, ainsi qu'un développement sain des enfants. Il s'agit là d'un système qui peut à la fois faire augmenter la participation au marché du travail et se développer pour se financer.

Enfin, l'approche agile du modèle fondé sur les données de Prêt pour zéro Canada (PPZ-C) constitue un dernier exemple de stratégie efficace pour mettre fin à l'itinérance. La méthode PPZ-C emploie notamment des données en temps réel pour s'assurer que chaque mois, moins de personnes ne subissent l'itinérance chronique alors qu'elles pourraient être systématiquement hébergées. La méthode permet de coordonner les fournisseurs de services, les ressources et les structures pour optimiser les systèmes de réponse locale à l'itinérance, favorisant ainsi une amélioration continue.

À mesure que les communautés à travers le Canada se rétablissent de la COVID-19, ensemble, nous réorganisons nos efforts pour mettre fin à la pauvreté. Malgré les défis imposés par la pandémie, nous reconnaissons que nous nous trouvons dans un moment qui présente de grandes perspectives. À mesure que nos partenaires et nos membres continuent de faire valoir leurs priorités, leurs politiques et leurs programmes au gouvernement et aux communautés, notre approche d'impact collectif continuera à servir de méthode efficace pour mettre fin à la pauvreté au Canada.

VOIE 1 : METTRE FIN À LA PAUVRETÉ CHEZ LES TRAVAILLEUR·EUSE·S



Selon le rapport (en anglais) : [Ending Working Poverty in Canada: How to Get It Done](#)

Au Canada, les travailleur·euse·s pauvres constituent le premier groupe touché par la pauvreté, avec 42 % d'entre eux en situation de pauvreté, soit 1,6 million d'individus. Ce chiffre inclut les personnes qui travaillent âgées de 18 à 64 ans et qui vivent de façon autonome, n'étudient pas à temps plein et gagnent plus de 3 000 \$ par an, mais moins que le seuil de la mesure de faible revenu (MFR) après impôt. Étant donné que les seuils MFR¹ sont plus élevés que les seuils de la Mesure du panier de consommation (MPC)², le seuil de pauvreté officiel canadien (MFR) comprend les travailleur·euse·s vivant sous les deux seuils.

Pour mettre fin à la pauvreté chez les travailleur·euse·s, les gouvernements, les employeur·euse·s, les organismes à but non lucratif et les personnes vivant en situation de pauvreté doivent travailler ensemble. Chacun·e a un rôle à jouer. Le succès des avantages ciblés à grande échelle est clairement démontré par la réussite de l'allocation canadienne pour enfants (ACE) et du Supplément de revenu garanti (SRG) dans la réduction de la pauvreté chez les enfants et les personnes âgées respectivement. Les avantages à destination des travailleur·euse·s pauvres peuvent également s'avérer utiles s'ils sont conçus de manière adéquate et fonctionnent efficacement les uns avec les autres.

La pauvreté chez les travailleur·euse·s est en augmentation notamment en raison de la nature évolutive du travail. Le marché du travail, toujours plus précaire pour les travailleur·euse·s essentiel·le·s (en particulier pour les

1 <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110023201>

2 <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110006601>

emplois non qualifiés), est directement responsable, de même que l'augmentation du recours à la main-d'œuvre contractuelle dans une « économie à la demande », ainsi que la baisse de l'ancienneté professionnelle tout en bas du marché du travail. La pauvreté chez les travailleur·euse·s touche particulièrement les personnes rémunérées au salaire minimum. Elles doivent en effet travailler à la fois à plein temps et toute l'année pour se maintenir juste au-dessus du seuil de pauvreté. Ces travailleur·euse·s sont particulièrement vulnérables et risquent de tomber dans la pauvreté dès lors que leur emploi prend fin ou que leur nombre d'heures travaillées diminue. Les adultes célibataires, les adultes âgés de 18 à 29 ans, les personnes racisées, les personnes en situation de handicap, les personnes immigrées et celles vivant dans une grande ville développée sont plus susceptibles de se trouver dans une situation de travailleur·euse pauvre.

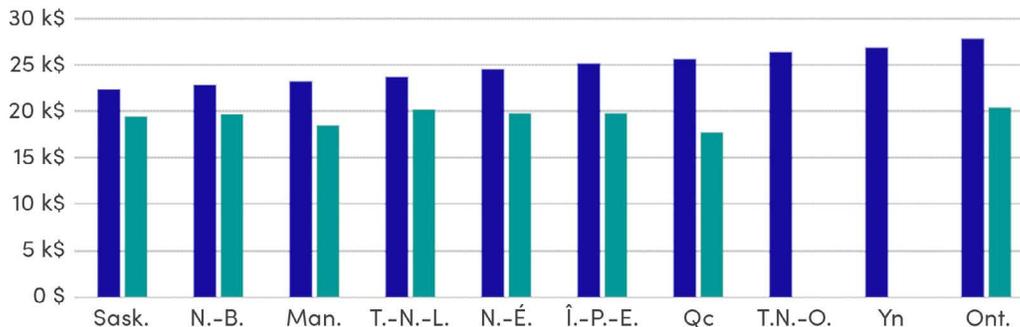


Les aides gouvernementales destinées aux personnes qui travaillent reflètent le principe tacite selon lequel les adultes qui travaillent devraient bénéficier d'une sécurité de revenu grâce à leur emploi. Près de 89 % des dépenses gouvernementales par exemple (notamment le Régime de pensions du Canada [RPC], l'assurance-emploi, le programme d'indemnisation des accidentés du travail et le soutien aux vétérans), n'apportent du soutien aux personnes que lorsqu'elles ne travaillent plus. Les trois seuls programmes venant en aide aux personnes pendant qu'elles travaillent sont : l'aide au revenu, l'assurance-emploi liée au travail pendant une période de prestations et l'allocation canadienne pour les travailleurs (ACT).

Néanmoins, ces programmes ne sont pas complémentaires, et vont même jusqu'à l'annulation de leurs avantages respectifs. Parmi toutes les personnes touchées par la pauvreté, les travailleur·euse·s qui ne sont pas à temps plein à l'année sont celles et ceux qui ont le moins accès aux aides sur le revenu.

Pour parvenir à mettre fin à la pauvreté chez les travailleur·euse·s, il faut que chaque province et territoire du Canada mette en place un salaire minimum d'au moins 15 \$ de l'heure. Même si cela constituerait un progrès relatif, au regard des seuils MPC actuels, cette seule mesure permettrait de placer tous les travailleur·euse·s à temps plein à l'année au-dessus de la ligne de pauvreté canadienne et juste en dehors de la pauvreté économique dans toutes les provinces (les données pour les territoires sont toujours en traitement).

Salaire minimum à plein temps et sur toute l'année par rapport aux seuils MPC max. (individu seul) au Canada



Remarque : Les données MPC des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut sont actuellement indisponibles.

■ Revenu au salaire minimum à plein temps et sur toute l'année ■ Seuil MPC (individu seul)

EDSC et les ministres des provinces et territoires doivent également procéder à la réforme des systèmes de sécurité des revenus pour les adultes en âge de travailler, et offrir des avantages complémentaires et dont l'articulation sera efficace. Ces avantages doivent être conçus de manière à éviter les barrières financières et les clauses de récupération, en considérant par exemple les critères d'éligibilité, les déductions, les exemptions, les avantages ou encore les seuils.

La route à suivre pour mettre fin à la pauvreté chez les travailleur·euse·s impose aux gouvernements la mise à jour de leurs politiques et de leurs lois afin de dissuader le marché des « petits boulots » et du travail précaire. En parallèle, les gouvernements doivent inciter les entreprises à fournir à leurs travailleur·se·s un statut d'employé·e et non de contractuel·le, et à améliorer les conditions de travail et la protection des travailleur·euse·s en facilitant l'accès des employés aux aides de l'employeur et du gouvernement.

Les employeurs et les gouvernements locaux doivent reconnaître la valeur du travail essentiel et proposer un salaire décent. Ils doivent pouvoir proposer un travail avec de meilleures conditions et une meilleure paie, et ainsi favoriser les emplois à l'année et à plein temps. Il s'agit aussi de créer des espaces de travail où la sécurité culturelle est garantie, et où l'on donne leur chance à toutes les populations sous-représentées en adoptant des pratiques de recrutement inclusives et équitables, en recrutant des employé·e·s plutôt que des travailleur·euse·s indépendant·e·s et en offrant des avantages sociaux et des possibilités d'évolution.

Les employeurs peuvent s'engager dans des campagnes locales, régionales et provinciales en faveur du salaire décent, et peuvent encourager leurs homologues à devenir accrédités en faveur du salaire décent. Les gouvernements locaux peuvent s'assurer de disposer de programmes de réduction de la pauvreté ayant comme piliers centraux la décence du travail et la sécurité des revenus.

Les organismes à but non lucratif et les éducateur·trice·s contribuent grandement à mettre fin à la pauvreté chez les travailleur·euse·s. Ils participent à la sensibilisation du public sur le sujet, défendent des changements politiques nécessaires à tous les échelons gouvernementaux, et mènent des campagnes pour défendre le salaire décent au sein des communautés. Ils recommandent la mise en place d'aides, de services, d'avantages communautaires et d'une infrastructure ayant pour objectif le travail décent, et ciblent les populations démesurément touchées par la pauvreté chez les travailleur·euse·s, en tenant compte de la nature évolutive du travail.

Leur travail doit pouvoir venir efficacement en aide aux individus afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins élémentaires (tels que le logement ou la garde d'enfants), mais aussi surmonter les barrières à l'emploi et ainsi rapprocher l'offre et la demande du marché du travail. Autre point important, les organismes à but non lucratif et les éducateur·trice·s doivent encourager les gens à déclarer leurs impôts pour promouvoir le recours aux aides sociales et faciliter leur accès pour les personnes qui travaillent et qui vivent en situation de pauvreté. En retour, les travailleur·euse·s pauvres doivent se sentir à l'aise avec l'idée de pouvoir accéder à l'ensemble d'aides leur permettant de surmonter les obstacles à l'emploi et à la formation et ainsi développer leur réseau professionnel. Il faut donner les moyens à ces personnes de chercher, d'accéder et de conserver un travail à temps plein à l'année dans la mesure des circonstances qui s'imposent à elles. Elles doivent aussi pouvoir accéder à l'ensemble des aides gouvernementales auxquelles elles sont admissibles.

À notre époque, il est possible d'éliminer la pauvreté chez les travailleur·euse·s. Ce faisant, nous pourrions réduire de près de moitié le taux de pauvreté national du Canada (de 10,1 % à 5,9 %). Les instruments nécessaires pour mettre fin à la pauvreté chez les travailleur·euse·s existent déjà, il nous faut seulement les faire mieux fonctionner ensemble. Pour générer de réels effets, il est nécessaire de mieux travailler ensemble, avec



tous les échelons du gouvernement et tous les secteurs. Tous les partenaires doivent se mobiliser pour construire un futur garantissant la sécurité des revenus et un accès juste et équitable au marché du travail pour tous les travailleurs et travailleuses.

COMMENT MARIA EST SORTIE DE LA PAUVRETÉ ÉCONOMIQUE

Maria est une femme célibataire de 25 ans qui a commencé à travailler dans une épicerie locale de Toronto à l'été 2017. Elle a commencé à 11,60 \$/heure (le salaire minimum en Ontario à l'époque) et son employeur lui a proposé 20 heures hebdomadaires pour un mandat à l'année. Son salaire à cette époque la plaçait bien en dessous du seuil de pauvreté.

En 2018, suite à l'augmentation du salaire minimum à 14,00 \$/heure en Ontario, le salaire annuel de Maria est passé de 12 064 \$ à 14 560 \$. Le 1er octobre 2020, une seconde augmentation à 14,25 \$/heure lui a permis de passer à 14 820 \$ annuels. Même si Maria gagnait bien plus que deux ans auparavant, son revenu la plaçait toujours à seulement 60 % du seuil MPC de 2019 qui était de 24 652 \$ pour une personne seule³.

Au début de l'année 2021, Maria a contacté un comptoir d'impôts gratuit géré par un organisme à but non lucratif dans le cadre du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI) afin de remplir sa déclaration de 2020. En déclarant ses revenus pour la première fois, elle a pu bénéficier de 1 652 \$ d'avantages sociaux (voir [tableau 1](#)) grâce au crédit d'impôt de l'allocation canadienne pour les travailleurs (ACT), au crédit de l'incitatif à agir pour le climat (IAC) et aux trop-perçus du RPC et de l'assurance-emploi. Bien que ces avantages sociaux aient contribué positivement à son revenu net, en gagnant 15 645 \$, Maria est restée à 63 % du seuil MPC et faisait toujours face à des difficultés pour ses dépenses mensuelles.

En mars 2021, Maria a réussi à négocier un contrat à temps plein avec son employeur. En tenant compte de ses avantages sociaux, son revenu annuel après impôt s'est alors élevé à 24 688 \$, à 36 \$ au-dessus du seuil MPC (voir [tableau 2](#)), soit juste au-dessus du seuil de pauvreté canadien. Grâce à sa promotion, elle est devenue admissible aux avantages liés à son travail, et notamment à des jours de congés maladie payés. Par ailleurs, Maria a négocié avec son employeur un accès à des possibilités de

³ Le seuil MPC de 2019 pour une famille de référence (quatre personnes) à Toronto était de 49 304 \$. Ce chiffre est rapporté aux familles de différentes tailles, en multipliant le nombre de personnes hors famille économique par la racine carrée de la taille de la famille voulue.

formation de façon à se préparer à un poste de gestion. Elle s'engage ainsi dans un parcours professionnel stable qui pourra lui permettre d'améliorer ses revenus et la sécurité de son emploi.

Tableau 1 : Déclaration de revenus 2020 de Maria	
Revenu brut :	14 820,00 \$
Déductions :	828,00 \$
Impôts déduits (fédéraux et provinciaux) :	0,00 \$
Primes RPC et assurance-emploi :	828,00 \$
Avantages sociaux cumulés (total des crédits d'impôt remboursables) :	1 652,96 \$
Impôt déduit :	179,84 \$
Incitatif à agir pour le climat :	300,00 \$
Autres crédits d'impôt :	1 173,12 \$
Revenu net :	15 644,96 \$

Tableau 2 : Revenu estimé de Maria en 2021	
Revenu brut :	27 787,50 \$
Revenu après impôts :	24 033,00 \$
Impôts à payer :	2 102,62 \$
Impôt fédéral de base :	1 802,62 \$
Impôt provincial :	300,00 \$
Avantages sociaux cumulés (total des crédits d'impôt remboursables) :	2 757,96 \$
Impôt déduit :	2 040,00 \$
Trop payés RPC/RRQ et assurance-emploi :	417,96 \$
Incitatif à agir pour le climat :	300,00 \$
Revenu net :	24 688,34 \$

Ainsi, Maria, sa communauté et son employeur ont tous bénéficié de sa sortie de situation de précarité économique. Maria est devenue plus indépendante pour répondre à ses besoins élémentaires et a bénéficié d'une meilleure sécurité financière, notamment en matière de logement, puisqu'elle vit seule dans une des villes les plus chères du Canada. Elle a pu prendre davantage soin d'elle, et donc devenir moins tributaire des aides

sociales ou des services de santé. Sa situation l'expose également moins au système de justice, qui aurait pu par exemple être requis face au risque d'expulsion. L'employeur de Maria dispose désormais d'une employée plus stable, et la communauté bénéficie d'une plus grande disponibilité de sa part, puisqu'elle a décidé d'être bénévole pendant une partie de son temps libre.

Bien que la situation financière de Maria la place désormais juste au-dessus du seuil MPC, il est important de noter qu'après sa déclaration de revenus, elle se trouvait néanmoins toujours 465 \$ en dessous du seuil MFR, qui est lui plus élevé. En tenant compte du fait que les revenus minimums provinciaux et territoriaux et les avantages sociaux du gouvernement n'augmentent pas à un rythme aussi rapide que celui de l'inflation (c.-à-d. que les cotisations au régime de pensions du Canada [RPC] augmentent, mais que le salaire minimum en Ontario ne devrait augmenter que de 0,10 \$ en septembre 2022), le salaire et les avantages sociaux de Maria devront continuer à augmenter pour qu'elle puisse faire face à sa situation toujours précaire et n'évite de retomber dans la pauvreté.

Ressources (en anglais) :

- Publication : [Ending Working Poverty in Canada: How to Get It Done](#)
- Présentation PowerPoint : Atelier « [Ending Working Poverty](#) »
- Balado : [Ending Poverty Pathways - 2. Ending Working Poverty](#)

GOVERNEMENTS ÉLIMINANT LA PAUVRETÉ



VOIE 2 : Le gouvernement du Canada éliminant la pauvreté

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada reconnaissent que la pauvreté est un problème social de grande ampleur et qu'une mobilisation à tous les niveaux est nécessaire pour y mettre fin. Publiée en 2018, la première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté *Une chance pour tous* propose des pistes intéressantes pour mettre fin à la pauvreté. Cette stratégie, et les avantages à l'échelle nationale qui y sont liés en matière d'investissement ou d'aides en espèces ont contribué jusqu'alors à la réduction de la pauvreté de près de 1,3 million de Canadien·ne·s. Ils comprennent notamment l'allocation canadienne pour enfants ou encore le Supplément de revenu garanti.

Tableau de bord officiel des indicateurs de la pauvreté au Canada : tendances, mars 2021

Le taux de pauvreté officiel du Canada



La stratégie canadienne de réduction de la pauvreté tient compte du fait que, même si l'augmentation des revenus est une composante essentielle à la réduction de la pauvreté, les versements d'espèces ne mettront pas fin à eux seuls à la pauvreté. Pour un effet durable, il est nécessaire de concevoir une stratégie solide et adaptable à la nature évolutive de la pauvreté. *Une chance pour tous* permet de créer un environnement où les approches ascendantes et descendantes peuvent se croiser. En substance, le gouvernement fédéral a introduit une initiative d'impact collectif à l'échelle du pays pour réduire la pauvreté. L'impact collectif est une approche à fort impact fondée sur des données probantes pour parvenir à un changement social pérenne⁴.

La mise en place, par le gouvernement canadien, d'un Conseil consultatif national sur la pauvreté a permis de créer un canal de communication essentiel entre les citoyen-ne-s et les parties prenantes. En fixant l'objectif ambitieux de réduire la pauvreté de 50 % d'ici 2030, le Conseil consultatif rassemble les gouvernements, les organisations, les entreprises et les citoyen-ne-s autour d'un même objectif. Par ailleurs, en instaurant un seuil de pauvreté officiel et en mettant en place un tableau de bord officiel d'indicateurs (le Carrefour des dimensions de la pauvreté), le Conseil consultatif apporte de la cohérence à la manière dont toutes les parties prenantes définissent, surveillent et luttent contre la pauvreté à travers le pays.

Les activités qui se renforcent mutuellement sont essentielles à la réussite de cette voie. Grâce aux objectifs et aux paramètres établis, les aides viennent essentiellement du gouvernement fédéral et sont redistribuées aux provinces et territoires, jusqu'aux gouvernements et organismes locaux. Chaque niveau, que ce soit le gouvernement, les organismes ou les initiatives collaboratives, est libre de travailler avec la communauté pour déterminer les atouts, les priorités, les leviers systémiques et les politiques disponibles. Il appartient aux parties prenantes locales de décider de la meilleure manière de redistribuer les ressources et ainsi répondre à l'objectif commun.

**Une chance pour tous
apporte les bases aux
provinces, territoires
et municipalités pour
concentrer davantage
leurs efforts**

Une chance pour tous apporte les bases aux provinces, territoires et municipalités pour concentrer davantage leurs efforts en faveur de domaines fondamentaux, tels que le logement, l'emploi, les transports, la garde d'enfants et les soins de santé. Au niveau local, chaque secteur a son rôle à jouer pour renforcer le succès de la stratégie. Un nombre

⁴ <https://www.tamarackcommunity.ca/fr-ca/impact-collectif>

croissant d'initiatives collaboratives communautaires prennent l'initiative au moyen d'engagements et d'investissements audacieux. Ils développent des stratégies de réduction de la pauvreté à l'échelle de la communauté qui reflètent la diversité d'expertise de tous les résident·e·s, et en particulier de celles et ceux vivant ou ayant vécu la pauvreté.

Malgré les retards provoqués par la COVID-19, réduire la pauvreté de 1,3 million de personnes témoigne qu'*Une chance pour tous* a créé un réel chemin pour mettre fin à la pauvreté, en partenariat avec les stratégies et investissements des provinces, territoires et gouvernements locaux à travers le Canada, et grâce aux nombreuses contributions des entreprises, des organismes à but non lucratif et des expert·e·s vivant ou ayant vécu la pauvreté au niveau local. Savoir que les stratégies que nous avons mises en œuvre fonctionnent est rassurant. Tandis que les gouvernements et tous les secteurs travaillent à une reprise nécessaire pour tous·tes, nous nous attachons à recentrer notre vision, nos engagements et nos efforts pour mettre fin à la pauvreté au Canada. Ensemble, nous réussissons.

MONCTON MET EN ŒUVRE LA STRATÉGIE CANADIENNE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Rising Tides Inc., une initiative collaborative incorporée de Moncton (N.-B.) a établi des partenariats avec tous les échelons gouvernementaux et obtenu des investissements pour soutenir la vision de sa communauté et parvenir à une itinérance chronique fonctionnelle nulle⁵ d'ici 2023.

Le nombre de personnes itinérantes à Moncton a doublé entre 2019 et 2021, passant de 153 à 300. La disparition de logements à prix abordable et le constat visible de la hausse de l'itinérance en centre-ville font de la question du logement un sujet sensible, notamment dans le milieu des affaires.

Le nouvel organisme à but non lucratif a été lancé par Centraide, la Société John Howard et le Food Depot Alimentaire du secteur. Leur objectif est de répondre à la problématique de l'itinérance dans la ville par l'augmentation et le maintien d'un parc de logements abordables, et par la fourniture d'un ensemble de mesures de soutien. Ils ont convenu d'acheter et de rénover des propriétés pour un total de 160 logements abordables. Il est prévu que le loyer s'élève à 300 \$/mois et qu'il inclue l'eau, la nourriture, la télévision, la gestion de cas continue et un soutien sur place par des pairs. Le programme a été conçu en combinant les approches de Logement d'abord, la gestion de cas et le système d'accès coordonné, et a pour

⁵ <https://bfzcanada.ca/wp-content/uploads/Functional-Zero-QA.pdf>

objectif d'aider les résident-e-s à réussir leur installation dans un logement.

La ville de Moncton a été le premier corps gouvernemental à investir dans cette initiative et à mettre fin à la crise du logement en investissant 6 millions de dollars sur trois ans. Le financement a été garanti à condition que le gouvernement provincial investisse une somme équivalente. Le ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick a accepté, ce qui a permis à l'organisme à but non lucratif de commencer à acheter les propriétés, prévoyant de recevoir les 25 premiers locataires en 2021. Grâce à ses ressources et à un solide plan opérationnel en place, Rising Tides Inc. a réuni 3,4 millions de dollars supplémentaires provenant du fonds Initiative pour la création rapide de logements mis en place par la Stratégie nationale sur le logement. Rising Tides Inc. a ainsi pu développer ses opérations et héberger 62 personnes durant sa première année de fonctionnement.

Le succès de ce projet a été d'autant plus grand qu'il a bénéficié du soutien de l'ensemble de la communauté. Des avocat-e-s, des ingénieur-e-s et des fournisseurs de matériaux de construction ont offert leurs services bénévolement, une entreprise de construction ayant même proposé des matériaux à prix réduit. Rising Tides Inc. s'occupera de la gestion et de la maintenance des propriétés. Les autres organismes à but non lucratif seront chargés d'attribuer les logements et d'apporter un accompagnement social. Pour garantir la durabilité du projet, Rising Tides Inc. sera propriétaire de tous les logements, et n'aura donc pas à gérer les conflits de copropriétaires, les expulsions ou les augmentations des coûts des développeurs.

Le système d'accès coordonné de Moncton fournit des données en temps réel, ce qui permet aux différents partenaires de connaître le nom de chaque personne itinérante, de déterminer les besoins, de prioriser les entrées en logement et de rediriger les personnes vers l'aide et les logements qui répondent le mieux à leurs besoins et à leurs préférences. L'approche vise à donner priorité au logement, ce qui permet d'installer rapidement les personnes dans un logement indépendant et de longue durée. Aucun prérequis n'est nécessaire, procurant aux personnes aidées une stabilité importante pour tous les autres aspects de leur vie. Enfin, les mesures d'accompagnement intensif et de gestion au cas par cas permettent aux individus de se fixer des objectifs et de s'en rapprocher. Ces approches permettent aussi de coordonner l'accès aux aides afin de surmonter les obstacles liés à l'itinérance.

Ce témoignage montre également que, même si le gouvernement n'est pas encore impliqué, l'organisation au sein de la communauté est essentielle. Par ailleurs, la municipalité peut servir de tremplin important en matière d'investissements ou d'influence politique. Ce projet souligne enfin les rôles multiples que peut jouer le secteur privé, et la capacité des communautés

à mettre en mouvement un plan fédéral en recourant à des innovations fondées sur des données probantes.

Avec l'aide de Rising Tides Inc., Moncton est prête à faire baisser l'itinérance de la ville de plus de 50 % sur les trois prochaines années.

Ressources :

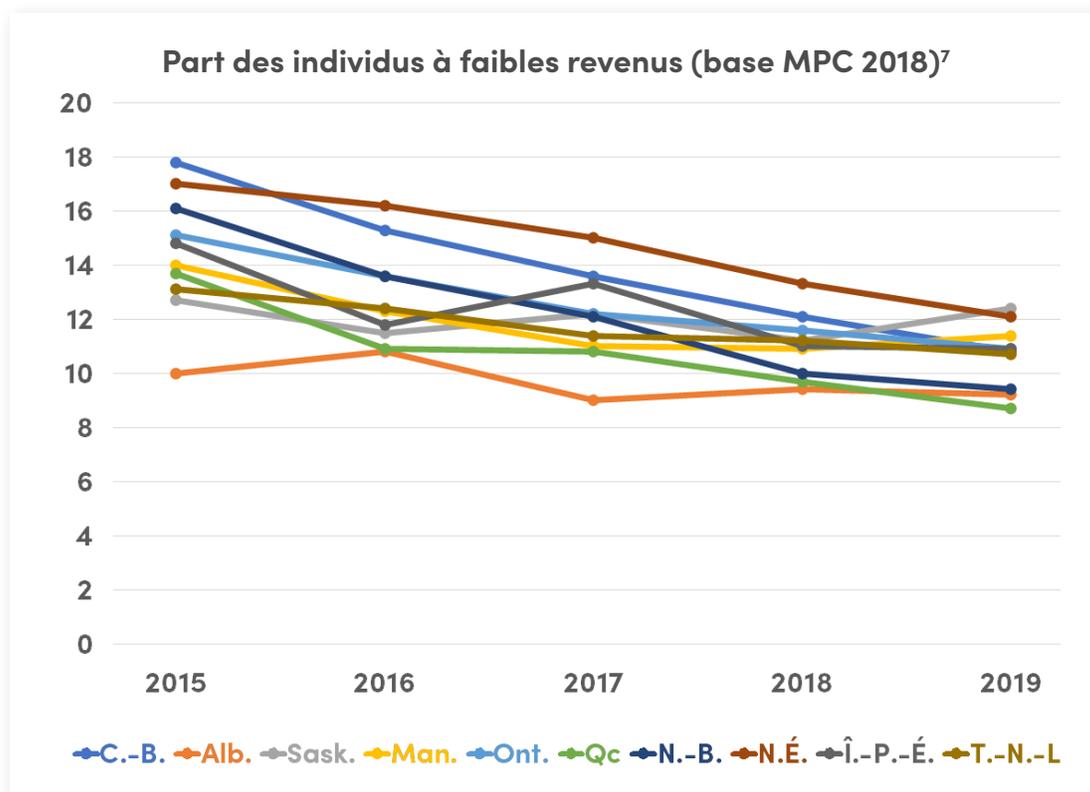
- Stratégie : [Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté](#)
- Carrefour : [Carrefour des dimensions de la pauvreté du Canada](#)
- Rapport : [Pour mieux comprendre : le premier rapport du Conseil consultatif national sur la pauvreté](#)
- Communiqué de presse : [Annonce d'un partenariat dans le cadre du projet d'habitation Marée montante à Moncton pour offrir plus de services aux sans-abris](#)
- Communiqué de presse (en anglais) : [Moncton affordable housing project expands with new funding, seeks partners](#)
- Balado (en anglais) : [Ending Poverty Pathways - 3. Canada's Federal Government Ending Poverty](#)

VOIE 3 : Provinces et territoires éliminant la pauvreté

Les provinces et les territoires sont essentiels pour mettre fin à la pauvreté, car ils constituent un lien crucial entre la stratégie canadienne de réduction de la pauvreté et le travail de terrain nécessaire effectué dans les villes et communautés du pays. Les provinces disposent également de leurs propres ressources et outils pouvant être mobilisés pour contribuer à la réduction de la pauvreté.

Au fil des années, les gouvernements provinciaux et territoriaux ont intensifié leurs engagements et leurs investissements dans le but de réduire la pauvreté. Chaque province et territoire a désormais établi une stratégie de réduction de la pauvreté. Douze sur treize ont pour l'instant été lancées⁶.

La réussite des stratégies provinciales et territoriales s'illustre par la réduction significative du taux de pauvreté entre 2015 et 2019, en particulier en Colombie-Britannique (de 17,8 % à 10,8 %), en Ontario (de 15,1 % à 10,9 %), au Québec (de 13,7 % à 8,7 %), au Nouveau-Brunswick (de 16,1 % à 9,4 %) et en Nouvelle-Écosse (de 17 % à 12,1 %).



⁶ Même si l'Alberta n'a pas formellement lancé de stratégie de réduction de la pauvreté, les gouvernements précédents y ont travaillé, et le gouvernement Notley a établi une stratégie informelle, mais coordonnée.

⁷ [Tableau 11-10-0135-01 Statistiques concernant les faibles revenus, par âge, sexe et famille économique](#)

En juillet 2018, la Réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables des services sociaux a publié la déclaration *Relever le défi : déclaration des provinces et des territoires sur la réduction de la pauvreté*. Cette déclaration, intégrée à la stratégie nationale du Canada, a souligné la nécessité de relier la stratégie nationale canadienne de réduction de la pauvreté aux stratégies provinciales et territoriales. Le texte a également insisté sur la nécessité pour les gouvernements provinciaux et territoriaux de travailler en concertation avec les autorités locales sur l'effort de réduction de la pauvreté.



L'approche provinciale et territoriale pour mettre fin à la pauvreté exige que les provinces et territoires reconnaissent la nature complexe de la pauvreté et adoptent le seuil de pauvreté officiel du Canada et sa définition (base MPC – 2018). Cet alignement renforce la cohérence de la manière dont sont priorisés les programmes, les politiques et les aides.

Lorsque les provinces et territoires développent des aides complémentaires aux crédits d'impôt fédéraux pour les enfants et les familles, il est particulièrement évident d'observer l'efficacité de ces alignements. En 2015, par exemple, le gouvernement de l'Alberta a introduit l'Alberta Child Benefit

(l'allocation de l'Alberta pour enfants [ACB]) pour compléter l'allocation canadienne pour enfants. L'ACB a fourni un soutien financier direct aux familles ayant des enfants de moins de 18 ans et un revenu annuel net inférieur à 42 255 \$. En l'utilisant comme complément aux autres programmes, l'Alberta a fait baisser de moitié son taux de pauvreté (de 10 % à 5 %).



Le Canada compte désormais 11 programmes provinciaux et territoriaux similaires.

L'approche provinciale et territoriale visant à mettre fin à la pauvreté exige également de ces gouvernements qu'ils fassent progresser l'important travail de réduction de la pauvreté au sein des villes et des communautés, notamment en finançant les communautés pour qu'elles élaborent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction de la pauvreté.

Dans le cadre de sa *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*⁸ et au moyen des Alliances pour la solidarité⁹ par exemple, le Fonds québécois d'initiatives sociales confie à des tables rondes régionales anti-pauvreté et à d'autres organisations le soin de mobiliser des projets locaux qui favorisent l'inclusion sociale et économique. La Société d'inclusion économique et sociale (SIES) du Nouveau-Brunswick¹⁰ approuve, finance et contribue à la réussite de 12 réseaux d'inclusion communautaire (RIC)¹¹ qui élaborent et mettent en œuvre des plans de réduction de la pauvreté à l'échelle locale. Les conseils d'administration des RIC comprennent des représentants du monde des affaires, du gouvernement, des organismes à but non lucratif et des personnes vivant ou ayant vécu la pauvreté. En 2020, la Colombie-Britannique a annoncé un investissement de 5 millions de dollars dans le cadre de son programme Poverty Reduction Planning & Action (programme de planification et d'action pour la réduction de la pauvreté), qui, dans le cadre de sa première phase, a soutenu plus de 50 gouvernements locaux.

Pour que cette voie soit couronnée de succès, les provinces et les territoires doivent reconnaître les parties prenantes des villes et des communautés [...] comme des expert·e·s de leurs propres contextes et circonstances.

Pour que cette voie soit couronnée de succès, les provinces et les territoires doivent reconnaître les parties prenantes des villes et des communautés (tels que les représentant·e·s aux tables rondes multisectorielles, les fournisseurs de services de première ligne et les citoyen·ne·s ayant une expérience de vie) comme des expert·e·s de leurs propres contextes et circonstances. Les gouvernements des provinces et des territoires doivent être ouverts et disposés à s'appuyer sur les connaissances, les données et les expériences locales pour revoir les politiques, les programmes et les systèmes afin de mieux répondre aux besoins des communautés.

8 <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/L-7>

9 https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/soutien_sacais/fonds-quebécois-initiatives-sociales/index.asp

10 <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies.html>

11 https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/reseaux_dinclusion_communautaire.html

Vibrant Calgary et Action to End Poverty de l'Alberta démontrent le rôle essentiel joué par les organismes à but non lucratif dans la défense des intérêts. Sur les 71 recommandations de politiques susceptibles de réduire la pauvreté dans la province qu'ils ont défendues, plus de 22 ont été mises en œuvre à ce jour, y compris les recommandations pour une allocation provinciale pour enfants (mise en place sous la forme de l'ACB) et la réglementation des prêts usuraires (mise en place sous la forme de la Act to End Predatory Lending [*Loi pour mettre fin aux prêts usuraires*]).

Au-delà de la sensibilisation à la pauvreté, si les provinces et les territoires veulent mettre fin à la pauvreté, ils doivent travailler avec les communautés à la mise en œuvre efficace de stratégies provinciales et territoriales. Il s'agit notamment d'impliquer un ensemble de secteurs dans le travail et de renforcer la capacité des communautés à agir comme responsables de la mise en œuvre des aides, programmes et services provinciaux, y compris ceux liés au logement, au transport et à l'autonomie financière.

Les provinces et les territoires jouent un rôle de plus en plus important dans la réduction de la pauvreté. Les autorités telles que le Québec, la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick démontrent qu'à travers des approches novatrices et réfléchies, il est possible de mettre fin à la pauvreté.

LA STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE FINANCE LES COMMUNAUTÉS

TogetherBC, la première stratégie de réduction de la pauvreté de Colombie-Britannique, a été publiée en 2019. Elle a fait suite à la Poverty Reduction Strategy Act (*Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté*) du gouvernement de la Colombie-Britannique, laquelle avait officiellement demandé l'élaboration de la stratégie, imposé la présentation de rapports annuels, et établi des dispositions pour monter un comité consultatif et faire participer le public. L'objectif établi était de réduire la pauvreté de 25 % pour toutes les personnes et de 50 % pour les personnes de moins de 18 ans d'ici 2024.

TogetherBC est le résultat de plus d'une décennie de plaidoyer de la part de réseaux locaux de lutte contre la pauvreté, de tables rondes et d'organisations, notamment BC Poverty Reduction Coalition, Living Wage for Families BC et First Call. La stratégie a été établie à la suite de nombreuses consultations menées dans toute la province sur une période de cinq mois et auxquelles ont participé plus de 8 500 personnes. Elle repose sur une approche pangouvernementale qui s'engage fortement à réduire la

pauvreté en axant ses efforts sur l'équité et la réconciliation et qui s'appuie sur les principes de l'abordabilité, de l'opportunité, de la réconciliation et de l'inclusion sociale. Le gouvernement de la Colombie-Britannique collabore avec des expert-e-s au niveau local qui vivent ou ont vécu en situation de pauvreté pour mieux comprendre comment le système de soutien aux personnes pourrait être réformé et ainsi réduire la pauvreté et construire une société plus juste.

Une des innovations principales a été le travail de la province avec l'Union of British Columbia Municipalities (UCBM) pour financer et mettre en place le Poverty Reduction Planning and Action Program (programme de 2019 d'action et de planification de réduction de la pauvreté) à hauteur de 5 millions de dollars. Il s'agit d'un programme sur trois ans visant à financer et à soutenir les municipalités pour développer et mettre en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Durant la première année, 1,6 million de dollars ont été alloués à 63 gouvernements locaux pour financer 34 projets.

Une seconde innovation a été la création de l'Expert Panel on Basic Income, un comité interdisciplinaire qui a cherché à comprendre les liens entre les systèmes actuels de la province, à identifier les lacunes et à imaginer ce à quoi ressemblerait une société et un système de soutien justes. Le comité a produit une quantité très importante de recherches (plus de 40 études et documents) et modélisé des scénarios possibles de revenu de base. Le rapport final du comité, *Covering All the Basics : Reforms for a More Just Society*, a fourni 65 recommandations pangouvernementales pour réformer les systèmes de la Colombie-Britannique afin d'améliorer le filet de protection sociale des résident-e-s et de transformer leur vision en réalité.

Deux ans après son lancement, *TogetherBC* montre déjà des progrès significatifs dans la lutte contre la pauvreté. Entre 2016 et 2019, le taux de pauvreté est passé de 15,3 % à 10,8 %. En 2020, face à la COVID-19, la stratégie a servi de base à un déploiement efficace de mesures de soutien destinées à réduire les effets de la pandémie sur les populations vulnérables. Le premier rapport annuel de la stratégie illustre les progrès accomplis grâce aux investissements substantiels réalisés par la province en matière de logement, de garde d'enfants et de sécurité alimentaire.

TogetherBC est un exemple de voie provinciale réussie pour mettre fin à la pauvreté en raison de son lien clair avec la stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, de la reconnaissance des actrices et acteurs locaux de la réduction de la pauvreté en tant qu'expert-e-s, du financement direct des stratégies locales de réduction de la pauvreté et de l'alignement municipal sur les priorités provinciales. Bien que la Colombie-Britannique soit la province qui a le plus récemment établi une stratégie officielle de réduction de

la pauvreté, son leadership et son engagement à mettre fin à la pauvreté sont une véritable source d'inspiration.

Ressources (en anglais) :

- Stratégie : [TogetherBC: British Columbia's Poverty Reduction Strategy](#)
- Comité : [BC's Poverty Reduction Advisory Committee](#)
- Loi : [BC's Poverty Reduction Strategy Act](#)
- Rapport : [TogetherBC 2019 Annual Report](#)
- Programme : [UBCM Poverty Reduction Planning and Action Program](#)
- Étude de cas : [Alberta Proves that, Yes We Can! Reduce Poverty](#)
- Balado : [Ending Poverty Pathways - 4. Provinces and Territories Ending Poverty](#)

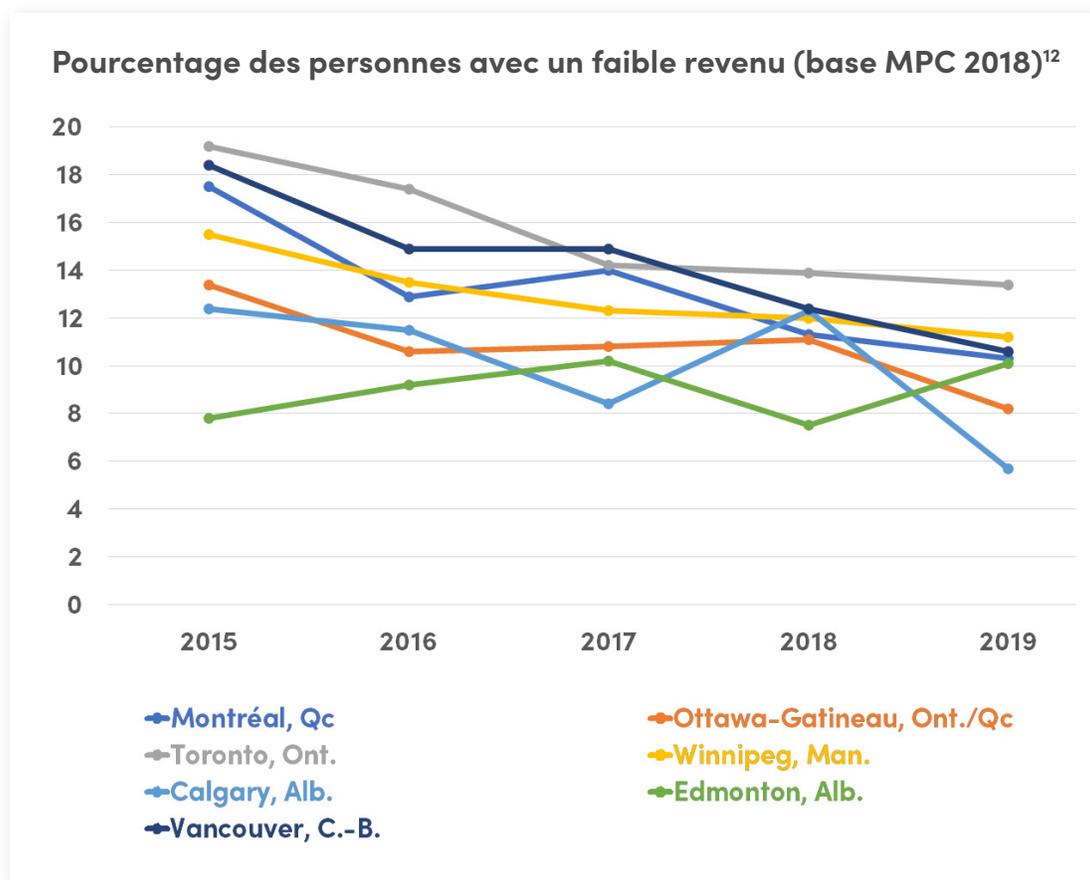
VOIE 4 : VILLES ET COMMUNAUTÉS ÉLIMINANT LA PAUVRETÉ



Fondé en 2002, Communautés éliminant la pauvreté (CEP, anciennement Villes réduisant la pauvreté) s'est développé pour soutenir plus de 330 municipalités représentées par 88 tables rondes régionales. Celles-ci développent et mettent en œuvre des plans pour réduire la pauvreté dans leurs communautés. CEP est un puissant mouvement d'impact collectif qui fournit un soutien immédiat aux individus et aux familles, illustre les nouvelles meilleures pratiques, influence des changements politiques, initie des changements systémiques, et construit une masse critique de soutien auprès du public et des décideur·se·s afin de contribuer à générer des changements significatifs pour les personnes vivant avec de faibles revenus.



Entre 2015 et 2019, CEP a contribué à réduire la pauvreté de plus de 1,3 million de Canadien·ne·s. Le succès des villes et des communautés en matière de lutte contre la pauvreté est illustré par une réduction significative des taux de pauvreté entre 2015 et 2019, en particulier à Vancouver (de 18,4 % à 10,6 %), Montréal (de 17,5 % à 10,3 %), Calgary (de 12,4 % à 5,7 %) et Toronto (de 19,2 % à 13,4 %). Fort de cet élan, CEP amplifie aujourd’hui sa mission : il ne s’agit plus de réduire la pauvreté au Canada, mais bien d’y mettre fin.



La méthode de CEP pour mettre fin à la pauvreté dans les villes et les communautés est fructueuse en grande partie grâce à l’engagement de ses membres en faveur d’approches globales. Ces approches abordent les complexités de la pauvreté au moyen de solutions collaboratives et multi-sectorielles qui rassemblent les gouvernements, les entreprises, les organismes à but non lucratif et les personnes vivant ou ayant vécu la pauvreté. Les membres de CEP mettent en place des tables rondes sur la réduction de la pauvreté et intègrent des approches d’impact collectif ainsi qu’un apprentissage continu et des innovations afin de favoriser le changement sur le long terme.

¹² [Tableau 11-10-0135-01 : Statistiques concernant les faibles revenus, par âge, sexe et famille économique](#)

La réussite du cadre de l'impact collectif pour les villes et les communautés qui luttent contre la pauvreté repose sur les conditions suivantes :

- **La collaboration entre les secteurs.** Chaque secteur apporte des atouts uniques. Les gouvernements locaux offrent un encadrement et disposent de ressources et d'une capacité à influencer les politiques à fort impact, tandis que les dirigeant·e·s d'entreprise apportent de solides compétences en matière de réseautage et d'innovation. Le secteur social et les citoyen·ne·s vivant ou ayant vécu la pauvreté sont quant à eux en mesure de proposer des solutions concrètes. Ces partenaires développent une vision commune du changement, notamment une compréhension commune du problème. Ils peuvent alors s'accorder sur les priorités en renforçant mutuellement les actions qui seront mises en place pour parvenir au changement.
- **La collecte de données et la recherche.** Les données et la recherche permettent aux villes et aux communautés de créer une base de référence des conditions et des atouts actuels, de fixer des priorités, des objectifs et des cibles, et de suivre les progrès réalisés. Les données sont également utiles à l'apprentissage stratégique et permettent aux villes et aux communautés d'instaurer le dialogue, de catalyser la participation citoyenne et de développer l'empathie et la compréhension.
- **La priorité stratégique donnée aux principaux axes de travail.** Le fait de cibler des domaines d'influence (notamment le revenu et l'emploi, le logement, ou encore le développement de la petite enfance) aide les communautés à atteindre leurs objectifs. La priorisation permet également de générer un ensemble d'autres résultats positifs importants et entraîne ainsi des changements politiques et systémiques positifs qui ont de profondes répercussions sur la réduction de la pauvreté.
- **La communication ouverte et continue.** La communication est la base de relations solides et d'une participation authentique et significative, que ce soit dans le cas des tables rondes sur la réduction de la pauvreté ou au sein de la communauté que celles-ci servent. La communication engendre la confiance, tord le cou aux mythes et aux préjugés, et est essentielle pour construire peu à peu une compréhension et une vision communes de la communauté.
- **L'infrastructure.** Une infrastructure est nécessaire pour réunir, coordonner et faciliter tous les éléments dynamiques d'une initiative visant à mettre fin à la pauvreté. Les tables rondes sur la réduction de la pauvreté peuvent être dirigées par le gouvernement local ou par les communautés. Ces entités accèdent aux financements, mettent en commun les ressources et font avancer les priorités tout en renforçant la capacité collective au fil du temps.

Les approches et leviers suivants, appliqués avec succès par les membres de Communautés éliminant la pauvreté – et détaillés dans l'*Impact Report* de 2020 – ont permis de générer des changements au niveau des communautés et de la population :

- **Sensibilisation des décideur-se-s politiques et du grand public**, notamment en ce qui concerne le coût de la vie au niveau local, l'insuffisance des taux de l'aide sociale, les options de logement abordables, les REEE, etc.
- **Établissement d'une communication entre les secteurs et comblement des lacunes**, notamment ce qui concerne les employeurs et les jeunes sans-emploi, la banque alimentaire et les professionnels de santé effectuant des visites à domicile, les donateur-trice-s d'aide alimentaire et les organismes à but non lucratif.
- **Offre de programmes, projets et services aux personnes et aux familles**, par exemple, des cours d'alphabétisation ou de formation financière pour les adultes, un financement des lunettes et des médicaments sur ordonnance, des interventions en cas d'expulsion, des classes d'enrichissement pour les jeunes enfants et les parents, un marché alimentaire mobile ou encore le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt.
- **Collecte de fonds en collaboration** avec, notamment, les sociétés de développement communautaire ou le financement collaboratif.
- **Mise en place de laboratoires d'innovation et de projets pilotes pour soutenir de nouvelles politiques**, avec des modèles de logement et de transport abordables ou encore l'augmentation du ratio enseignant-e/élève.
- **Introduction de subventions qui allègent le coût de la vie**, avec par exemple, des cartes de transport abordables, des services de garde d'enfants abordables et des loisirs abordables.
- **Modification des infrastructures**, notamment par le développement du service de bus de nuit, la mise en place d'un service de transport à la demande, la création de soins de santé de proximité, l'obtention d'un espace communautaire pour l'entreposage et la distribution de nourriture ou encore le lancement d'un bus pour se rendre à la banque alimentaire.)



Si les échelons gouvernementaux supérieurs jouent un rôle essentiel dans l'élimination de la pauvreté, c'est au niveau local que le travail se concrétise. Même si la COVID-19 a amplifié les failles de nos systèmes sociaux, elle a également renforcé le besoin d'un solide filet de sécurité, ainsi que la volonté de renforcer la résilience des individus et des communautés. Tout au long de la pandémie, les membres de CEP ont su tirer parti de leurs relations, partenariats et systèmes de collaboration déjà solides pour s'adapter rapidement, innover et travailler ensemble entre secteurs, tout en s'entraidant pour relever des défis sans précédent.

Nous vivons une époque qui offre de grandes possibilités. Au cours des mois et des années à venir, l'approche d'impact collectif de CEP continuera de servir de méthode efficace pour mettre fin à la pauvreté, dans la mesure où le réseau continue de renforcer les priorités, les politiques et les programmes gouvernementaux et communautaires pour mettre collectivement fin à la pauvreté au Canada.

SAINT JOHN RÉDUIT DE MOITIÉ SON TAUX DE PAUVRETÉ

Saint John a été une des premières communautés de CEP à montrer la voie. Lorsque la communauté a rejoint le réseau en 2002, 28 % de la population de la ville vivait en situation de pauvreté. Avec l'un des taux de pauvreté les plus élevés du pays, son objectif était de réduire ce taux de moitié. Cet objectif a été atteint après 20 années de travail acharné : en 2019, le taux de pauvreté de Saint John est passé à 14 %.

Depuis le début de ses efforts pour réduire la pauvreté et son adhésion au réseau CEP de Tamarack, Saint John possède une profonde culture de la collaboration et du don ainsi qu'un fort sens du lieu qui ont constitué une base solide pour son travail.

« Tamarack nous a apporté l'infrastructure et les outils. Nous savions que les dirigeants des quatre secteurs devaient être impliqués. C'est ce qui a fait notre force. Nous ne savions pas comment nous allions nous y prendre, mais nous étions tous totalement engagés. Ce bon départ s'est avéré être vraiment important. »

– Monica Chaperlin

Saint John a adopté un processus rigoureux d'impact collectif pour lutter contre la pauvreté. Très tôt, les membres de la communauté se sont rendu

compte qu'il ne suffisait pas d'obtenir l'engagement des représentant·e·s du secteur, mais qu'il était également nécessaire d'avoir le soutien des décideur·se·s capables d'influencer les systèmes qu'ils représentaient. Collectivement, le groupe a relevé les défis de la communauté grâce à sa curiosité, à un dialogue continu et à une forte volonté d'apprendre et de changer. Il a compris qu'il fallait sortir des sentiers battus et avoir des conversations parfois difficiles, mais nécessaires. À mesure que les relations et la confiance se sont développées, les membres sont parvenus à un consensus sur les cibles, les mesures et les objectifs de l'initiative.

Après dix ans de travail, Vibrant Communities Saint John est devenu Living SJ et s'est concentré sur la lutte contre la pauvreté générationnelle. Living SJ a fait de l'éducation son principal pilier, adoptant une approche « du berceau à la carrière » axée sur le travail avec les familles et les enfants afin que la prochaine génération ait un meilleur avenir. Cette approche a permis à tous·tes de comprendre que la fin de la pauvreté repose sur la réussite de chaque enfant.

Les programmes ciblés de Living SJ ont permis de surmonter les inégalités et d'acheminer des ressources importantes et des aides globales vers les personnes dans le besoin, par exemple en réduisant le ratio enseignant·e/ élève dans les écoles primaires des quartiers à faible revenu ou en aidant les jeunes vulnérables à rester à l'école, à obtenir leur diplôme et à accéder à des programmes postsecondaires et à un emploi.

« Nous sommes passés de la phase de démarrage à la phase de maturation, puis au renouvellement. Nos besoins ne cessent d'évoluer à mesure que nous avançons. Notre capacité d'adaptation collective a été cruciale pour assurer notre longévité et notre capacité à agir. Apprendre toujours et encore, ensemble. Ce qui compte, ce n'est pas tant le problème, mais la manière par laquelle nous y répondons. Nous devons servir les gens, sans attendre qu'ils rentrent dans des cases. »

– Monica Chaperlin

Près de 20 ans plus tard, le parcours et les pratiques éprouvées de Living SJ ont attiré l'attention des échelons supérieurs du gouvernement et ont entraîné un certain nombre de changements systémiques, qu'il s'agisse de politiques ou de financement de programmes au niveau provincial. Certains des acteurs et actrices clés de la réduction de la pauvreté de Saint John sont présents depuis le début du projet. Ces personnes sont toujours aussi passionnées par la tâche et éprouvent un fort sentiment de

responsabilité et de protection.

L'élimination de la pauvreté est un long cheminement. À mesure que les résultats en matière d'alphabétisation des enfants et d'obtention de diplôme des jeunes des quartiers à faible revenu s'améliorent, l'écart de réussite scolaire entre ces quartiers prioritaires et la moyenne de Saint John se réduit progressivement. En contribuant à la réussite de plus en plus d'enfants, Living SJ se rapproche de son objectif, celui de mettre fin à la pauvreté générationnelle..

Ressources (en anglais) :

- Publication : [Cities Reducing Poverty: 2020 Impact Report](#)
- Site Web : LivingSJ.ca
- Rapport : [Living SJ Annual Report 2020](#)
- Balado : [Ending Poverty Pathways - 5. Cities and Communities Ending Poverty](#)

DES IDÉES INNOVANTES ÉLIMINANT LA PAUVRETÉ



VOIE 5 : Le revenu de base éliminant la pauvreté

Un programme national de revenu de base a le potentiel d'éradiquer presque entièrement la pauvreté lorsqu'il est utilisé pour établir un revenu minimum adéquat, en complément des aides sociales et d'une bonne politique publique. Un tel programme a également le potentiel de générer de nouveaux emplois et de participer à la croissance économique en donnant de l'argent pour soutenir la consommation. Le revenu de base augmente les revenus des entreprises en leur fournissant du capital pour leurs investissements et leur croissance. Par ailleurs, en augmentant les revenus des ménages à revenu faible ou modeste, il peut servir de sécurité pour les familles qui s'en sortent tout juste.

Le revenu de base est généralement défini comme un « un transfert d'argent à des particuliers, assujéti à très peu de conditions (par exemple la résidence)¹³. » Un certain nombre de tendances ont contribué à sa récente montée en popularité, notamment la pandémie de COVID-19, le maintien des taux de pauvreté, l'automatisation du travail, la menace du changement climatique et l'augmentation de la précarité sur le marché du travail.

Le succès du revenu de base comme moyen pour mettre fin à la pauvreté est attesté par sa longue histoire dans le monde entier, en particulier par deux projets pilotes canadiens (l'un à Dauphin dans le Manitoba dans les années 1970, et l'autre en 2017 dans trois villes de l'Ontario : Hamilton, Thunder Bay et Lindsay). Les recherches, notamment celles de *Revenu de base : quelques options stratégiques pour le Canada* et l'étude basée sur l'IA du Canadian Centre for Economic Analysis (CANCEA), ont récemment

¹³ https://basicincomecanada.org/wp-content/uploads/2021/04/Revenu_de_base-quelques_options_strate%CC%81giques_pour_le_Canada2.pdf



contribué au débat canadien sur la création d'une prestation nationale.

La COVID-19 a ramené le revenu de base sur le devant de la scène en 2020. La pandémie a non seulement révélé que de nombreux Canadien·ne·s n'étaient qu'à un mois de salaire de se trouver en situation de pauvreté, mais aussi qu'à tous les échelons gouvernementaux et dans tous les secteurs, les systèmes étaient terriblement mal préparés à résister à des crises globales. La pandémie de COVID-19 a également

démonstré que le système fiscal canadien fournit déjà l'infrastructure nécessaire à la mise en place de transferts en espèces, comme en témoigne le déploiement efficace de la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

Le succès du revenu de base comme moyen de mettre fin à la pauvreté est également attesté par la réussite d'autres formes de revenu de base pour les enfants et les personnes âgées, déjà en place dans le système d'imposition et de transfert du Canada. Dans les années 2000, le Supplément de revenu garanti (SRG), associé à la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV), a fait passer le Canada d'un retard en matière de pauvreté des personnes âgées au quatrième rang des pays de l'OCDE. Entre 2015 et 2019, l'allocation canadienne pour enfants a été un élément moteur pour réduire la pauvreté de 1,3 million de Canadien·ne·s.

Cette proposition de revenu de base comme outil pour mettre fin à la pauvreté est détaillée dans *Revenu de base : quelques options stratégiques pour le Canada*. Il s'agit d'un modèle fondé sur le revenu, qui, contrairement au modèle universel, ne bénéficie qu'aux personnes qui se situent en dessous d'un seuil de revenu déterminé. Le montant de la prestation en espèces est fixé à 22 000 \$ (31 113 \$ pour les couples, divisé en parts égales). Pour éviter l'effet de falaise, c'est-à-dire le fait que les personnes gagnent un peu plus de revenus, mais voient leur prestation de revenu de base diminuer soudainement et se retrouvent avec un revenu global moins élevé, il incorpore un taux de réduction graduel de 40 % (selon lequel la prestation est réduite de 40 % pour chaque dollar de revenu supplémentaire). Ce scénario comprend des prestations pour les personnes âgées et laisse en l'état les prestations pour enfants.

Cette approche permettrait de soutenir les personnes qui passent actuellement entre les mailles du filet de sécurité du Canada. Un revenu de base réduirait les inégalités de revenus pour tous les types de famille et constituerait un modèle progressif, universel, durable et équitable pour

soutenir le taux d'activité et offrir un revenu minimum adéquat à tous-tes, indépendamment de leurs (in)capacités. La mise en œuvre de cette approche pourrait ainsi faire baisser les taux de pauvreté à 1,2 - 2 % pour les familles avec deux parents en âge de travailler, les couples en âge de travailler et les couples de personnes âgées. La pauvreté absolue serait alors réduite de 96 % et le faible revenu relatif de 75 %.



Il est important de noter que ce modèle ne remplace pas les autres services et programmes sociaux. Le revenu de base doit être mis en place en complément de services tels que les transports accessibles, les places en garderie et les logements abordables. Le programme proposé est financé par une combinaison de réaménagement des crédits d'impôt existants, d'élimination de l'aide sociale, voire de l'imposition progressive des particuliers et des entreprises (où les plus riches contribuent davantage, dès le 6^e et le 7^e décile de revenu). Un financement temporaire de la dette fédérale pourrait également permettre de stimuler la croissance économique plus rapidement sur le court terme.

Le gouvernement fédéral n'est pas le seul à avoir un rôle à jouer dans un revenu de base national. Certains gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux ont déjà mis en place des prestations de revenu de base aux États-Unis, en Espagne et dans d'autres régions du monde. Stockton, en Californie, par exemple, a donné 500 \$ par mois à chaque individu¹⁴ et Oakland a annoncé l'octroi de 500 \$ par mois à toutes les personnes noires et racisées¹⁵ dans le but de réduire l'écart de richesse racial. Les échelons de gouvernements subfédéraux peuvent donc utiliser des versements tels

14 https://static1.squarespace.com/static/6039d612b17d055cac14070f/t/603ef1194c474b329f33c329/1614737690661/SEED_Preliminary+Analysis-SEEDs+First+Year_Final+Report_Individual+Pages+-2.pdf

15 <https://finance.yahoo.com/news/universal-basic-income-in-oakland-is-first-program-only-for-people-of-color-133139312.html>

que celui-ci pour démontrer que l'établissement d'un revenu de base est réalisable, développer un soutien région par région et faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il mette en œuvre un revenu de base durable.

Les entreprises ont également un rôle à jouer dans le recours au revenu de base pour mettre fin à la pauvreté. Les propriétaires d'entreprises disposent de canaux uniques pour sensibiliser et défendre le revenu de base à des niveaux de la communauté que les organismes à but non lucratif et les résident·e·s ont plus de difficulté à atteindre. Ils peuvent contribuer à casser les mythes parmi les autres employeurs et à créer une dynamique. En octobre 2020, après avoir rassemblé des soutiens dans tout le pays, des Chambres de commerce locales ont réussi à obtenir de la Chambre de commerce du Canada qu'elle demande officiellement au gouvernement fédéral de piloter un revenu de base national¹⁶.

Les organismes à but non lucratif et les citoyen·ne·s peuvent quant à eux soutenir le revenu de base national en exprimant leur soutien aux député·e·s et aux député·e·s provinciaux, car les perspectives des électeurs et électrices sont essentielles à la réalisation de politiques transformatives. Les organismes à but non lucratif, qui sont déjà des collaborateurs compétents, peuvent rapprocher les différents points de vue sur les objectifs du revenu de base afin que les personnes en faveur d'un tel revenu soient unies dans leur appel aux représentant·e·s du gouvernement. Ils peuvent combiner les données et les témoignages pour montrer aux opposant·e·s que le revenu de base est un impératif moral et que, malgré son coût initial, il a un retour sur investissement positif à long terme. Les recherches et les rapports produits par les organismes à but non lucratif, tels que les rapports *Poverty Costs*, sont des outils pratiques pour documenter les coûts économiques de la pauvreté. Ils peuvent aider d'autres secteurs à comprendre la feuille de route du gouvernement.

Le revenu de base est une stratégie prometteuse pour mettre fin à la pauvreté et il peut être financé durablement en tant que prestation nationale canadienne. Il est temps d'aller au-delà des projets pilotes, qui sont destructeurs pour les participant·e·s s'ils sont annulés prématurément. Maintenant que le revenu de base fait l'objet d'un débat sérieux dans les Assemblées provinciales et fédérales, et que le public comprend mieux la nécessité de l'aide gouvernementale et d'un tampon pour les crises futures, ce n'est maintenant plus qu'une question de volonté pour faire voter le revenu de base et réduire la pauvreté de jusqu'à 95 % des Canadien·ne·s.

¹⁶ <https://basicincometoday.com/canadas-chamber-of-commerce-adopts-resolution-calling-for-federal-government-to-pilot-basic-income/>

LE PROJET PILOTE PORTANT SUR LE REVENU DE BASE EN ONTARIO A ENTRAÎNÉ DE NOMBREUX AVANTAGES

De 2017 à 2019, 4 000 personnes à travers l'Ontario, dont 1 000 Hamiltonien-ne-s vivant de faibles revenus et âgés de 18 à 64 ans (61 ans au moment de l'inscription), ont reçu un revenu de base dans le cadre d'un projet pilote du gouvernement de l'Ontario. Cette prestation, fixée à 75 % de la Mesure de faible revenu (soit 16 989 \$ par an pour une personne seule et 24 027 \$ par an pour un couple, moins 50 % de tout revenu gagné), a remplacé l'aide sociale, mais n'a pas eu d'incidence sur les prestations pour les enfants.

Bien que le projet pilote ait été annulé prématurément avec l'élection d'un nouveau gouvernement, l'échantillon de 257 participant-e-s au projet pilote de l'Ontario réalisé par l'Université McMaster a montré des résultats frappants. Étonnamment, les versements d'argent ont apporté le plus d'avantages aux participant-e-s qui avaient déjà un emploi avant le début du projet pilote. Les participant-e-s ont rapporté une amélioration de leur santé physique et mentale, et la plupart des personnes qui avaient un emploi ont continué à travailler. Un tiers des participant-e-s a indiqué une amélioration de salaire, et un tiers a indiqué avoir trouvé un emploi avec de meilleures conditions. Parmi les 27 % à avoir arrêté de travailler, 50 % ont choisi de retourner à l'école et ont développé leurs compétences et 30 % se sont occupé d'un-e membre de leur famille ou ont quitté une situation de travail difficile. Par ailleurs, 20 % des personnes bénéficiant de l'aide sociale au début du projet pilote sont passées à une situation d'emploi. Leurs expériences soulignent que les versements d'argent sont un moyen sûr d'aider les travailleur-euse-s précaires à se former. En outre, la prestation leur offre la sécurité nécessaire pour prendre des risques et bénéficier de retours sur le plus long terme.

Les participant-e-s au projet pilote de l'Ontario ont rapporté que l'amélioration de la sécurité financière offerte par le revenu de base était la « stratégie à effet domino » dont ils et elles avaient besoin pour retrouver l'espoir et la capacité de planifier leur avenir. Un-e participant-e a déclaré avoir fait des choix alimentaires plus sains, en achetant de la viande et des fruits et légumes frais, certes plus chers que les produits conditionnés, mais essentiels pour gérer son diabète. Un-e autre a éprouvé un sentiment d'inclusion pendant les fêtes de fin d'année après avoir pu acheter des cadeaux pour ses proches.

L'ensemble des participant-e-s ont fait état d'une amélioration de leur santé physique et mentale. Ils et elles ont moins eu recours au système de santé publique et ont bénéficié d'une plus grande sécurité alimentaire. Les participant-e-s ont déclaré être moins frustré-e-s et avoir un regard plus optimiste

sur la vie, ce qui leur a permis de s'impliquer dans leur communauté de manière plus positive. Ces personnes ont adopté de meilleurs modes de vie, tels que la réduction du tabagisme et/ou de la consommation d'alcool grâce à une diminution du stress, et ont rapporté des améliorations dans la dynamique familiale, avec moins de conflits liés à l'argent, moins d'anxiété et un environnement plus stable favorisant la santé des enfants.

Ressources :

- Rapport : [Revenu de base : quelques options stratégiques pour le Canada](#)
- Rapport (en anglais) : [Southern Ontario's Basic Income Experience](#)
- Rapport (en anglais) : [Potential Economic Impacts and Reach of Basic Income Programs in Canada](#)
- Bibliothèque de ressources (en anglais) : [CEP Basic Income Community of Practice](#)
- Balado (en anglais) : [Ending Poverty Pathways - 6. Le revenu de base éliminant la pauvreté](#)

VOIE 6 : Mettre fin à la pauvreté des personnes autochtones dans les villes

La pauvreté chez les Autochtones est la forme de pauvreté la plus répandue aujourd'hui au Canada. La découverte de fosses communes non identifiées sur les sites d'anciens pensionnats à travers le pays souligne le besoin profond de faire face à notre vérité collective comme première étape vers la réconciliation et la réparation. La pauvreté des communautés autochtones est le résultat inévitable de traumatismes multigénérationnels et de la politique coloniale. Il est possible de tirer les leçons du passé pour créer un nouvel avenir meilleur, fondé sur l'équité et la réconciliation.



La voie pour mettre fin à la pauvreté chez les Autochtones implique que les personnes et les communautés autochtones soient au centre des discussions. Il est nécessaire de s'attaquer au racisme systémique et aux traumatismes, d'améliorer les données et l'accès à celles-ci, et de renforcer l'autodétermination au sein des communautés et des organisations autochtones. Il faut pour cela intégrer les modèles de pratiques autochtones aux normes de tous les systèmes de soutien, et développer une compréhension commune de la sécurité culturelle par l'intermédiaire de programmes de formation.

Dans les centres urbains de tout le pays, les Autochtones travaillent, seuls ou avec d'autres, à des solutions pour aider les enfants, les familles et les aîné·e·s autochtones à sortir de la pauvreté. Vingt membres de Communautés éliminant la pauvreté au Canada ont fait de l'élimination de la pauvreté chez les Autochtones l'un de leurs domaines de priorité.

La stratégie autochtone de Calgary et le comité consultatif autochtone de la ville (Calgary's Indigenous Strategy and Indigenous Advisory Committee) veillent à ce que les Autochtones participent à parts égales à la construction de l'avenir de Calgary. En avril 2021, Vibrant Communities Calgary a donné le coup d'envoi d'une série d'événements d'apprentissage

autochtone visant à favoriser la compréhension envers les communautés autochtones et le respect mutuel. Les participant·e·s ont partagé leurs réflexions concernant le processus de vérité et réconciliation, sa place dans la stratégie *Enough for All*, et les obstacles qui empêchent de faire avancer le travail de mobilisation autochtone. Chaque levier de changement de la stratégie *Enough for All* s’aligne sur les appels à l’action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR).

Le Winnipeg Poverty Reduction Council (WPRC), guidé par le 92^e appel à l’action de la CVR, établit des liens entre les formateur·trice·s communautaires à but non lucratif et les entreprises afin d’accroître les possibilités d’emploi dans le secteur des entreprises de Winnipeg pour les demandeur·se·s d’emploi autochtones. Depuis 2015, les entreprises ont tendu la main aux organismes communautaires et aux demandeur·se·s d’emploi autochtones. Les employeur·se·s ont modifié leurs pratiques et leurs politiques en matière de ressources humaines pour soutenir la mobilisation autochtone. Ainsi, davantage de candidat·e·s autochtones postulent à des emplois, et les demandeur·se·s d’emploi autochtones ont pu accéder à un emploi, stage (d’observation ou non) ou poste à durée déterminée.

L’expérience de la pauvreté chez les populations autochtones est complexe et particulièrement marquée par le racisme, les traumatismes multigénérationnels et les politiques coloniales passées et actuelles, qui s’expriment dans tous les domaines, du logement à la sécurité alimentaire. La pauvreté chez les Autochtones est aussi un produit inévitable du système des pensionnats, de l’exclusion chronique, de la marginalisation et de l’oppression. Bien que le taux de pauvreté des enfants ait globalement diminué, le taux de pauvreté des enfants autochtones, qui s’élève à 47 %, est 2,6 fois plus élevé que la moyenne canadienne et quatre fois supérieur à celui des enfants non autochtones et non racisés¹⁷. La COVID-19, conjointement à la crise des opioïdes, a exacerbé les inégalités et les effets dévastateurs des traumatismes.

« Être autochtone, c’est avoir de l’expérience de vie. »

– Cheryl Whiskeyjack

Pour mettre fin à la pauvreté chez les Autochtones dans les villes, il faut d’abord que les occupant·e·s reconnaissent que les terres sur lesquelles nous vivons, travaillons et nous divertissons sont les terres d’origine des peuples autochtones. En Colombie-Britannique, on estime que près de 85 % des personnes autochtones vivent hors réserve ou en milieu urbain.

¹⁷ https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2019/07/Upstream_report_final-French-June-24-2019.pdf

À mesure que les Autochtones migrent des zones rurales vers les zones urbaines, il est essentiel de créer des espaces de rassemblement culturellement sécuritaires. Les centres d'amitié, par exemple, constituent une ressource inestimable en milieu urbain et servent à entretenir un lien fort avec le «chez-soi». Ces centres communautaires dirigés par des Autochtones s'appuient sur les forces inhérentes à ces peuples, notamment d'étroits liens et un fort sentiment d'appartenance à une vaste communauté. Ces centres veillent à la santé, au bien-être et à la prospérité des personnes et des communautés autochtones urbaines par l'intermédiaire d'événements, de programmes qui leur sont directement adressés et de la mise en relation des personnes avec les ressources. Ils servent également de tremplins pour la défense des causes autochtones. Les organisations communautaires dirigées par des Autochtones et celles qui soutiennent un modèle de pratique autochtone peuvent également servir de carrefours communautaires par la mise en relation des individus et de la communauté, et par la réduction des obstacles auxquels se heurtent les usagers et usagères des services pour accéder aux aides.



La lutte contre le racisme systémique est indispensable pour mettre fin à la pauvreté des populations autochtones dans les villes.

Par ailleurs, la lutte contre le racisme systémique est indispensable pour mettre fin à la pauvreté des populations autochtones dans les villes. Le racisme est l'un des principaux obstacles à l'accès aux soins, au bien-être et à la prospérité. En faire l'expérience, c'est voir ses chances de s'en sortir réduites, qu'il s'agisse du développement sain pendant la petite enfance ou de l'accès à de bons emplois pour les adultes. Un rapport d'enquête indépendant de 2020 sur le racisme dans le système de santé de la Colombie-Britannique a révélé que 84 % des personnes autochtones ayant participé à l'étude ont été victimes de discrimination. Ces résultats ont eu pour conséquence majeure la création de l'application

Safespace¹⁸. Cette application a été mise sur pied par le Dr Alika Lafontaine, président élu de l'Association médicale canadienne, anesthésiste d'ascendance anichinabée, crie, métisse et insulaire du Pacifique, et basé en Alberta. Hébergée sur le site Internet de la BC Association of Aboriginal Friendship Centres, l'application permet aux patient-e-s autochtones de signaler anonymement leurs expériences du racisme au sein du système de santé. Les données issues de l'application sont utilisées pour analyser les schémas d'incidents racistes dans le secteur de la santé, et ensuite proposer des solutions sur la manière d'aborder ces questions avec les responsables politiques.



Pour mettre fin à la pauvreté chez les personnes autochtones en milieu urbain, il faut davantage de données et un meilleur accès à celles-ci. Un rapport de 2019, intitulé *Vers la Justice : S'attaquer à la pauvreté des enfants autochtones au Canada*, identifie de profondes lacunes dans les données des déclarant-e-s et des recensements, ce qui ne permet pas d'évaluer avec précision la situation actuelle des personnes autochtones à travers le pays. Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations¹⁹, organisme à but non lucratif indépendant, technique et apolitique fonctionnant avec un mandat spécial des chefs de l'Assemblée des Premières Nations, soutient la souveraineté des données en développant la gouvernance et la gestion de l'information au niveau de la communauté avec l'aide de

¹⁸ <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/safespace-app-report-racism-indigenous-1.5961483>

¹⁹ <https://fnigc.ca/fr/a-propos-de-nous/>

partenariats régionaux et nationaux.

Pour mettre fin à la pauvreté chez les Autochtones, il faut aussi que les personnes autochtones accèdent à l'autodétermination, ainsi qu'au contrôle des finances, du contenu et de la direction des programmes. Au Québec par exemple, la baisse du taux de pauvreté des enfants est le résultat direct du partage des revenus issus de projets hydroélectriques conjoints entre le gouvernement provincial et les partenaires autochtones.

La pauvreté telle qu'elle est vécue par les Autochtones est une violation des droits de la personne, en particulier en ce qui concerne le droit de s'épanouir et de connaître la joie. Pour mettre fin à la pauvreté chez les Autochtones en milieu urbain, nous devons nous ouvrir à l'apprentissage, au développement et au changement. Nous devons accepter que la lutte contre les injustices nécessite du temps et des ressources. Nous devons faire preuve de patience et de bienveillance à mesure que nous avançons ensemble sur ce chemin. Étant donné que des communautés entières sont touchées par la pauvreté et la marginalisation, le fait de travailler avec des partenaires autochtones permet d'apporter à tous·tes autonomie et prospérité.

BENT ARROW S'ENGAGE SUR LA VOIE DE L'APPARTENANCE ET DE LA GUÉRISON

Cheryl Whiskeyjack, directrice exécutive de la Bent Arrow Traditional Healing Society d'Edmonton, est une cheffe de file et une porte-voix décisive pour le changement. Elle copréside End Poverty Edmonton et participe au Conseil consultatif national sur la pauvreté, où elle a l'occasion de travailler sur les réponses à apporter aux conséquences du racisme et du colonialisme sur les peuples autochtones.

La Bent Arrow Traditional Healing Society a commencé à venir en aide aux enfants, aux jeunes et aux familles autochtones d'Edmonton et de ses environs en 1994. Bien qu'orienté, à ses débuts, en faveur des jeunes, le groupe a rapidement évolué pour répondre aux besoins intersectionnels. L'organisme gère aujourd'hui de nombreux programmes en matière d'emploi et de logement, mais aussi des ressources pour les nouveaux arrivants et des services aux familles et aux jeunes.

Les services New in Town sont ouverts à tous·tes, y compris aux Autochtones qui viennent de s'installer dans la ville et aux nouveaux arrivants immigrants. Son groupe collaboratif C5 (Collaborating for Change) est passé d'une organisation diversifiée, confrontée à des défis similaires, à une voix collective qui ajoute de la force et de la légitimité aux efforts déployés en faveur de changements systémiques. Ce groupe collaboratif a permis de sensibiliser à la culture et de s'attaquer aux préjugés et aux obstacles. Cette

collaboration a aussi permis à Bent Arrow d'entraîner de meilleures retombées pour les familles et les communautés.

Le programme de préemploi Journey to Success de Bent Arrow a été conçu pour répondre aux besoins des Autochtones sans emploi ou ayant un emploi à la marge, en éliminant les obstacles et en aidant les personnes à obtenir et à conserver un emploi sur le long terme. En 2020, 420 des 600 participant-e-s ont terminé le programme et près d'un tiers ont trouvé un emploi dans les 180 jours.

L'un des indicateurs de changement positif les plus importants de Bent Arrow est l'augmentation du nombre d'enfants autochtones qui ont été pris en charge, soit chez eux, soit par des proches dans leur communauté d'origine. À Edmonton, 74 % des enfants pris en charge par l'aide à l'enfance sont autochtones. Parmi eux, 22 % bénéficient d'une aide pour rester à domicile, 24 % sont de jeunes adultes ayant conclu un accord de soutien et un accord financier, et 54 % sont placés. Sur les 54 % qui sont placés, 35 % le sont chez des proches. Les avantages pour les enfants autochtones de rester dans leur communauté d'origine sont significatifs. Le fait de pouvoir rester chez soi, avec une identité culturelle, une histoire et un sentiment d'appartenance est crucial et contribue au développement d'une expérience de vie positive et au renforcement de la résilience.

Les avantages pour les enfants autochtones de rester dans leur communauté d'origine sont significatifs.

Bent Arrow a fondé ce succès sur la base d'un certain nombre de facteurs clés :

- Son modèle de fonctionnement et de financement lui a permis de contrôler totalement ses finances et sa prestation de services. L'autodétermination est alors au centre des besoins en services et de la manière dont ils sont fournis. Le modèle favorise également l'innovation et la créativité, la communauté étant en mesure d'exprimer ses besoins et de déterminer les aides les mieux adaptées et les plus accessibles.
- Il est essentiel de maintenir la cérémonie et la culture au centre de toutes les dimensions du travail, car elles ouvrent la voie à l'appartenance, à la guérison et à la résolution des difficultés. La cérémonie soutient les personnes dont l'esprit n'est pas stimulé et aide à traiter les douleurs et les traumatismes profonds en connectant les gens à la culture et aux histoires qui ont été perdues ou oubliées. Pour la communauté dans son ensemble, les cérémonies et les

enseignements culturels favorisent la connaissance des cultures autochtones et aident les personnes à développer un sentiment de connexion et d'appartenance.

- Les partenariats sont des clés importantes qui permettent d'ouvrir des portes. La collaboration, la mobilisation, le partenariat et la compréhension sont profondément ancrés dans les relations entre les organisations et les systèmes d'Edmonton. Cela a aussi permis de renforcer la capacité de Bent Arrow à appuyer la communauté autochtone de manière authentique et culturellement adaptée, et a contribué à entraîner de meilleures retombées pour les familles et les communautés. Its practice and funding model afforded the society total control over its finances and service delivery. This allows self-determination around what services are needed and how they were provided. It also promotes innovation and creativity as the community is able to voice needs and identify appropriate and accessible supports.

Le rôle moteur de Bent Arrow, ses collaborations et ses programmes à fort impact et culturellement adaptés illustrent certains des changements systémiques qui seront nécessaires pour aider à mettre fin à la pauvreté chez les Autochtones dans les villes.

Ressources :

- Rapport : [Vers la Justice : S'attaquer à la pauvreté des enfants autochtones au Canada](#)
- Site Web : [Association nationale des centres d'amitié](#)
- Rapport (en anglais) : [Addressing Racism: An independent investigation into Indigenous-specific discrimination in B.C. health care](#)
- Calgary (en anglais) : [Stratégie autochtone](#) et [Comité consultatif autochtone](#)
- Winnipeg : [Winnipeg Poverty Reduction Council](#)
- Edmonton (en anglais) : [Indigenous Circle First Voice Inclusion and Participation Equity Protocol](#)
- Site Web (en anglais) : [Bent Arrow Traditional Healing Society](#)
- Balado (en anglais) : [Ending Poverty Pathways - 8. Ending Indigenous Poverty](#)

VOIE 7 : Prêt pour zéro Canada mettant fin à l'itinérance

Pour mettre fin à l'itinérance, il est essentiel d'adopter une approche communautaire, agile, et axée sur la résolution de problèmes et sur les données. L'approche doit chercher à prévenir, en amont, l'entrée des personnes dans l'itinérance, et aider les personnes qui en font l'expérience à en sortir rapidement. Cette voie nécessite un programme de logements sûrs, sécurisés, abordables et adaptés qui intègre des aides complètes appropriées et suffisantes.

L'approche de Prêt pour zéro Canada (PPZ-C) qui lutte contre l'itinérance chronique et l'itinérance chez les anciens combattants constitue une méthode éprouvée pour mettre fin à l'itinérance au Canada. Les communautés membres, soutenues par l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI), reconnaissent que l'itinérance est le résultat de populations vulnérables qui se heurtent à des systèmes défaillants. Le modèle et la méthodologie de PPZ-C montrent comment ces systèmes peuvent être améliorés dans un contexte d'urgence nationale nécessitant une action immédiate pour mettre fin à l'itinérance.

L'itinérance et la pauvreté sont intrinsèquement liées. L'itinérance est l'expression la plus manifeste de la pauvreté, et l'élimination de la pauvreté demeure essentielle pour prévenir l'itinérance.

L'itinérance et la pauvreté sont intrinsèquement liées. L'itinérance est l'expression la plus manifeste de la pauvreté, et l'élimination de la pauvreté demeure essentielle pour prévenir l'itinérance. Selon L'état de l'itinérance au Canada 2016²⁰, pas moins de 235 000 Canadien·ne·s connaissent l'itinérance sur une année donnée. Ils sont encore bien plus à se trouver en situation de précarité de logement; comme ceux qui vivent par exemple chez des ami·e·s ou des proches. Les populations autochtones sont particulièrement touchées, et près d'une personne itinérante sur cinq est un·e jeune.

Le coût monétaire d'un·e Canadien·ne devant faire face à la fois à l'itinérance et à une maladie mentale est estimé à 53 144 \$ par personne par année²¹, dans la mesure où la personne devra avoir recours à des refuges d'urgence et à des services sociaux pour répondre à ses besoins de base, qu'elle sera amenée à interagir avec la police et qu'elle aura besoin d'accéder à des services de santé comme le paramédical et l'hôpital. On

²⁰ <https://www.rondpointdelitinérance.ca/sites/default/files/attachments-fr/SOHC16FR.pdf>

²¹ <https://www.cmajopen.ca/content/5/3/E576.full>

estime que l'itinérance coûte à l'économie canadienne plus de 7 milliards de dollars par an, en y incluant le coût des abris d'urgence, des services sociaux, des soins de santé et des services correctionnels²².

La voie de PPZ-C pour mettre fin à l'itinérance chronique se base sur la création d'un sentiment d'urgence, l'optimisation des systèmes locaux de réponse à l'itinérance et l'amélioration continue. Son système coordonné et fondé sur des données garantit que, chaque mois, le nombre de personnes itinérantes chroniques est inférieur au nombre de personnes pouvant être systématiquement logées. Ce système cible les personnes ayant les besoins les plus urgents parmi un large éventail de populations, en particulier les jeunes, les femmes, les anciens combattants et les personnes autochtones.



PPZ-C s'appuie sur la dynamique de la précédente Campagne 20 000 foyers de l'ACMFI, fondée sur un modèle de solutions communautaires lancé pour la première fois aux États-Unis, et ayant permis à plus d'une dizaine de communautés états-uniennes de mettre fin à l'itinérance pour un type de population (par exemple, itinérant-e-s chroniques ou anciens combattants). D'autres réductions mesurables ont été réalisées dans 40 autres communautés. Jusqu'ici, cette méthodologie a été adoptée et adaptée par plus de 30 municipalités canadiennes. Depuis 2017, 23 communautés ont établi une liste par nom de qualité. Parmi ces

²² https://www.rondpointdelitinerance.ca/sites/default/files/SOHC2013_FR_0.pdf

communautés, cinq ont observé des réductions significatives de l'itinérance chronique et une autre a mis fin à l'itinérance des anciens combattants.

Les communautés qui ont réduit l'itinérance chronique sont réparties dans tout le pays, de Saint John, au Nouveau-Brunswick, à Fort McMurray, en Alberta. En mars 2021, London (Ontario) a été reconnue comme la première communauté du Canada à atteindre un zéro fonctionnel de l'itinérance des anciens combattants. Depuis 2021, PPZ-C soutient la directive du gouvernement de l'Ontario mandatant les gestionnaires de services municipaux d'élaborer et d'établir d'ici la fin de l'année des listes par nom (des listes en temps réel, spécifiques aux personnes, et qui incluent toutes les personnes itinérantes connues dans une communauté).

Les communautés PPZ-C créent ainsi des listes par nom. Elles développent des systèmes d'accès coordonné qui améliorent la cohérence du processus par lequel les personnes itinérantes, ou risquant de le devenir, accèdent au logement et aux services dans une zone géographique donnée. L'accès à des données exploitables en temps réel sur l'état de l'offre et de la demande en matière de logement permet de comprendre, au niveau des systèmes, les flux d'entrée et de sortie de l'itinérance des individus et des familles. Cela aide également les prestataires de services à reconnaître les politiques et les ressources nécessaires pour mettre fin à l'itinérance, et à les défendre plus efficacement.

Parmi les autres éléments clés du modèle PPZ-C, il existe l'approche Logement d'abord, qui consiste en un flux de travail normalisé pour le triage, l'évaluation et la hiérarchisation des priorités, ainsi que l'orientation vers des logements vacants en fonction des besoins et préférences de la personne.

La voie de PPZ-C pour mettre fin à l'itinérance combine l'urgence d'un mouvement type campagne avec une approche collaborative d'apprentissage entre pairs. Cette approche permet de mettre en contact les communautés pour favoriser l'innovation, l'échange de connaissances et la résolution de problèmes en groupe. Par l'intermédiaire de séances d'apprentissage en personne et en ligne, les communautés s'engagent dans le processus suivant :

- **La formation d'une équipe.** Les communautés forment une équipe décisionnelle qui a pour responsabilité d'éradiquer la pauvreté.
- **La création d'une base de données en temps réel.** Les communautés établissent une liste par nom complète, en temps réel et nominative de toutes les personnes itinérantes, pour garantir des données fiables, en temps réel et exploitables.
- **La réduction à zéro de la pauvreté.** Les communautés adaptent leurs approches à leurs contextes et circonstances, coordonnent leurs efforts, concentrent leurs ressources et s'emploient à

tester rapidement ces approches afin de pouvoir les améliorer de manière continue, et ainsi maximiser leurs résultats pour mettre fin à l'itinérance.

- **Le zéro pour tous·tes.** Une fois leur premier zéro atteint, les communautés peuvent se concentrer sur le maintien de leur résultat et sur le développement de leurs efforts pour toucher de nouvelles populations.

Le succès de PPZ-C comme approche pour mettre fin à l'itinérance dépend de sa position au sein des stratégies et des systèmes globaux d'aide aux échelles nationale, provinciale et territoriale, où chaque échelon gouvernemental et chaque secteur a un rôle à jouer.

Pour réussir, le gouvernement fédéral doit poursuivre son engagement établi dans la *Stratégie nationale sur le logement : un chez-soi d'abord* et *Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance*. Il doit donc continuer son travail pour mettre fin à l'itinérance, notamment en suivant les recommandations du plan *Recovery for All* de l'ACMFI (2020). Ce plan prévoit une approche accessible et réalisable pour mettre fin à l'itinérance chronique. Il vise la mobilisation de 52 milliards de dollars en mesures de relance économique en lien avec la COVID-19 (par l'intermédiaire de dépenses ciblées). L'objectif : mettre fin à l'itinérance d'ici 2030. Le rôle permanent du gouvernement fédéral comprend l'investissement en faveur : des infrastructures (notamment le logement locatif social et abordable), des stratégies (notamment *Vers un chez-soi* et la *Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance*), des avantages sociaux (notamment l'Allocation canadienne pour le logement), des démarches reconnues (notamment *Logement d'abord*) et des partenariats (notamment avec Anciens Combattants Canada, le secteur privé et des organismes communautaires).

Les gouvernements (à tous les niveaux), mais aussi les secteurs privé et philanthropique, peuvent apporter leur soutien en garantissant de nouvelles ressources, en développant les stocks locaux de logements abordables et en éliminant les barrières politiques. Le rôle des organisations à but non lucratif est d'inciter les gens de tous les secteurs à s'informer sur les causes profondes de l'itinérance afin de les combattre, d'amplifier la voix des personnes vivant ou ayant vécu l'itinérance, et de développer et mettre en œuvre des programmes et des services innovants, tels que des banques d'aide au loyer qui empêchent les expulsions. Les personnes vivant ou ayant vécu l'itinérance apportent un regard contextuel critique essentiel qui permet de comprendre l'intersectionnalité des systèmes avec lesquels elles interagissent. Leur expertise permet la déconstruction des mythes, la sensibilisation et l'établissement d'un sentiment d'urgence et d'une volonté de la communauté de mettre fin à l'itinérance.

L'effort ambitieux de PPZ-C pour provoquer un changement à l'échelle nationale montre qu'il est possible de réduire à zéro le nombre de personnes itinérantes, en particulier lorsque les communautés changent leur manière d'appréhender la problématique, de concevoir l'exploitation des données et la collaboration, et de mobiliser leurs ressources. L'engagement de PPZ-C à cesser de gérer l'itinérance pour commencer à y mettre fin prouve qu'il est possible de reconstruire les systèmes et d'éradiquer l'itinérance, une communauté à la fois, et une fois pour toutes.

PRÊT POUR ZÉRO RÉDUIT DE 76 % L'ITINÉRANCE CHRONIQUE DES JEUNES À GUELPH-WELLINGTON

En 2018, après être devenue une communauté Prêt pour zéro Canada, Guelph-Wellington a mené sa deuxième semaine de comptage ponctuel et d'enregistrement qui a permis d'identifier 203 personnes, dont 62 jeunes, en situation d'itinérance chronique. Grâce à cette enquête, la communauté a appris que près de la moitié des personnes interrogées avaient connu leur première expérience d'itinérance lorsqu'elles étaient jeunes.

La communauté de Guelph-Wellington reconnaît que les jeunes sont confrontés à des contextes complexes dans leur vie et dans la dynamique de leur famille. Ces jeunes sont aussi en phase de transition en lien avec leur développement personnel, leur identité ainsi qu'avec les autres jeunes. Les prestataires de services s'efforcent donc de bien faire le lien entre les besoins évolutifs des jeunes et leur placement en hébergement, tout en restant sensibles au fait que ces besoins sont susceptibles de changer au fil du temps. Leur travail consiste notamment à orienter les jeunes vers des solutions d'hébergement appropriées et à leur offrir un soutien intensif systémique.

« En nous concentrant spécifiquement sur l'itinérance des jeunes, nous sommes en mesure de fournir un soutien adapté aux étapes atteintes par les jeunes et à leur développement, alors qu'ils passent d'un système pour enfants à un système pour adultes et que leurs besoins en matière de logement changent et évoluent. »

*– Kristen Cairney, directrice des programmes
à Wyndham House*

Grâce à la méthodologie reconnue de PPZ-C, les prestataires de services de Guelph-Wellington recueillent continuellement des données solides et exhaustives sur les jeunes en situation d'itinérance et peuvent s'en servir pour prendre des décisions étayées en matière de services. Par exemple, les dossiers de santé mentale et les antécédents complets en matière de logement font partie de l'historique des dossiers des clients dans la base de données du Système d'information sur les personnes et les familles sans-abris (SISA). Les prestataires de services peuvent alors améliorer en continu les procédures d'entretien pour les admissions, et ainsi mieux prendre en compte les besoins pour proposer des options de logements adaptées à leurs clients.

Le travail de Guelph-Wellington avec PPZ-C a également amené la communauté à entreprendre des cycles Planifier-Réaliser-Vérifier-Agir (cycles PDCA) axés sur les données. Il s'agit d'un modèle de perfectionnement qui a permis à la communauté d'explorer de nouvelles approches allant au-delà des modèles de service classiques, et ainsi d'améliorer la prestation de services pour les sous-groupes de jeunes. Ce travail a également aidé les prestataires de services (notamment l'Association canadienne pour la santé mentale, les services à l'enfance et à la famille, l'organisme Stepping Stone et la Stonehenge Therapeutic Community) à se réunir régulièrement pour planifier et coordonner les services de protection et les plans d'action et donc assurer une prestation fluide des services.

En 2021, Guelph-Wellington prévoyait d'appliquer les enseignements tirés de son travail avec les jeunes itinérant·e·s chroniques à tous les jeunes et adultes en situation d'itinérance. La ville continuera également à développer des plans de prise en charge complets, adaptés au développement individuel et qui s'appuient sur la résilience. Elle aidera les prestataires de services à répondre aux besoins des jeunes le plus en amont possible, afin qu'ils n'aient jamais à connaître l'itinérance de près ou de loin.

« Pour que nous puissions mettre fin à l'itinérance chronique, nous devons continuer à affiner la prestation de services afin de transformer le système d'hébergement d'urgence et d'améliorer les soutiens d'intervention précoce pour prévenir l'itinérance. »

*– Lori Richer, directrice de la stabilité du logement,
services sociaux du comté de Wellington*

Un certain nombre de facteurs ont contribué à la réussite de Guelph-Wellington, notamment l'attention indéfectible que la communauté prête au logement des jeunes, ainsi que son engagement à promouvoir l'innovation,

la coopération et la recherche de nouvelles solutions. La communauté illustre la réussite du modèle et de la méthodologie de PPZ-C – de par sa nature et sa mise en œuvre – pour mettre fin à l’itinérance chronique.

Ressources :

- [Stratégie nationale sur le logement](#) au Canada
- Programme : [Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l’itinérance](#)
- Programme (en anglais) : [Recovery for All](#) de l’ACMFI
- Site Web : [Prêt pour zéro Canada](#)
- Billet de blogue (en anglais) : [Guelph-Wellington Built for Zero reduces chronic youth homelessness by 76%](#)
- Balado (en anglais) : [Ending Poverty Pathways - 7. Built for Zero Canada for Ending Homelessness](#)

VOIE 8 : Les politiques de service de garde du Québec éliminant la pauvreté

Un développement sain de la petite enfance, notamment grâce à un accès à des services de garde abordables et de qualité, constitue une stratégie importante pour prévenir et réduire la pauvreté. L'accès aux services de garde favorise en effet le développement des compétences sociales, comportementales et cognitives des enfants, les prépare à leur passage vers l'école, et leur apporte les bases d'une bonne santé physique et émotionnelle tout au long de leur vie. Les enfants issus de familles à faibles revenus sont moins susceptibles de commencer l'école en étant prêts à apprendre. Pour eux en particulier, l'accès à des services de garde abordables et de qualité peut compenser cette probabilité²³ puisqu'il favorise une croissance et un développement sains en leur offrant par exemple un endroit sûr pour jouer et développer des compétences comportementales et cognitives adaptées²⁴. L'investissement en faveur des services à la petite enfance est rentable. Il permet de réduire les dépenses en matière de santé, d'éducation, de sécurité et de justice, et permet d'économiser jusqu'à sept dollars pour chaque dollar investi²⁵.

Pour donner à leurs enfants un bon départ dans la vie, les parents et les tuteur·trice·s doivent disposer de ressources adaptées, notamment en matière d'accès à des services de garde d'enfants abordables et de qualité. Les services de garde d'enfants au Canada sont néanmoins quasiment tous inabordables. Au Canada, une famille moyenne avec deux revenus affecte environ 22,2 % de son salaire net à la garde des enfants. Les familles monoparentales dépensent encore plus pour ce service, à hauteur de 32 %²⁶.

D'après les calculs en matière de salaire décent, les frais de garde d'enfants constituent systématiquement l'une des deux principales dépenses mensuelles des familles, leur coût dépassant même souvent celui du logement. Les mères qui travaillent sont sujettes



23 <https://www.wellesleyinstitute.com/children-youth/child-care-a-powerful-intervention-for-low-income-children-and-families/>

24 <https://www.rwjf.org/en/library/research/2018/05/early-childhood-is-critical-to-health-equity.html>

25 <https://www.ffyf.org/why-it-matters/economic-impact/>

26 <https://www.cbc.ca/news/business/oecd-child-care-costs-1.3815954>

à ce qu'on appelle la « pénalité salariale liée à la maternité »²⁷, c'est-à-dire qu'elles sont plus susceptibles de diminuer leurs heures de travail en raison d'obligations familiales non rémunérées ou de l'impossibilité de faire garder leurs enfants.

La charge financière liée à la garde d'enfants est particulièrement lourde pour les ménages à faible revenu. Cette charge empêche les parents et les tuteur·trice·s d'entrer dans la vie active, et limite aussi le nombre et le type d'heures qu'ils peuvent réaliser. L'accès à un service de garde d'enfants abordable et de qualité est une stratégie de prévention et de réduction de la pauvreté. Il s'agit d'aider les parents et les personnes qui s'occupent d'enfants à augmenter leurs revenus, de leur ouvrir les portes de l'emploi et de la formation, de développer leur résilience, de réduire le stress chronique et de favoriser des environnements stimulants pour les enfants.

En 1997, afin d'encourager la participation des femmes au marché du travail et leur nombre d'heures travaillées, le gouvernement du Québec a fait preuve d'une très forte volonté politique en mettant en place un système novateur de service de garde d'enfants accessible et de qualité. La province a établi le premier système de garde à l'enfance universel publiquement financé au Canada, ce qui a rendu les services de garde agréés extrêmement abordables.



Le Québec a mis en œuvre une politique de garde d'enfants à cinq dollars par jour (encore abordable en 2021, à 8,50 \$), offerte aux familles, quels que soient leurs niveaux de revenus et leurs types de contrats. Les bénéficiaires de l'aide sociale ont aussi obtenu un accès gratuit, et les tarifs pour les familles à faible revenu ont été subventionnés à hauteur de trois dollars. Au cœur du nouveau système québécois, on retrouve les Centres de la Petite Enfance (CPE), des établissements directement financés, soutenus,

réglementés, de haute qualité et bien gérés qui ont été reconnus comme la « pépite »²⁸ de ce système. Les familles qui ne sont pas en mesure d'accéder au nombre limité de places en CPE (qui ne peuvent actuellement répondre qu'à 32 % de la demande en places nécessaires pour les enfants de zéro à quatre ans) peuvent bénéficier de crédits d'impôt remboursables

²⁷ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2019013-fra.htm>

²⁸ <https://policyoptions.irpp.org/magazines/february-2021/what-is-the-quebec-model-of-early-learning-and-child-care/>

pour accéder aux centres privés ou à ceux à domicile dont les tarifs sont conventionnés. Le gouvernement du Québec absorbe alors la différence de coûts.

La haute qualité des services de garde proposée dans les CPE est à mettre en lien avec de nettes améliorations dans leur développement.

Les avantages de ce nouveau système au Québec profitent aux enfants, aux parents et aux communautés en général. Pour les enfants, la haute qualité des services de garde proposée dans les CPE est à mettre en lien avec de nettes améliorations dans leur développement²⁹.

Les parents et les tuteur·trice·s sont soutenus pour surmonter les principaux obstacles à la garde d'enfants. Entre 1997 et 2007, la part des familles monoparentales dirigées par une femme et ayant un faible revenu est passée de 60,3 % à 20,4 %³⁰. En 2018, le système a permis une augmentation considérable du taux d'emploi des femmes en âge de travailler au Québec, passant d'un niveau inférieur à la moyenne nationale du Canada à 5 % au-dessus³¹. Le taux d'emploi des mères d'enfants de moins de trois ans a augmenté de 20 % depuis le début du programme. L'accessibilité s'est également améliorée : le pourcentage d'enfants admissibles au CPE est passé de 18 % en 1998 à 53 % en 2011. En 2019, moins de parents et tuteur·trice·s au Québec (30,5 % contre 36,4 % sur l'ensemble du Canada) ont déclaré avoir eu des difficultés à trouver un mode de garde pour les enfants de moins de cinq ans³². Le coût de la garde d'enfants s'est également amélioré : parmi les parents qui ont signalé des difficultés, seuls 27,2 % (contre 48,3 % dans l'ensemble du Canada) ont estimé que le coût était un obstacle à la garde d'enfants³³.

Enfin, les collectivités ont profité du fait que le système québécois se soit développé pour se financer et ainsi réaliser des bénéfices nets. Entre 1997 et 2008, près de 70 000 mères de plus ont pu reprendre le travail par rapport à ce qu'elles auraient été en l'absence du programme (soit

29 <https://www.bloomberg.com/news/articles/2018-12-31/affordable-daycare-and-working-moms-the-quebec-model>

30 <https://www.tamarackcommunity.ca/fr-ca/latest/lacc%C3%A8s-universel-aux-services-de-garde-%C3%A0-contribution-r%C3%A9duite-les-centres-de-la-petite-enfance>

31 <https://www.bloomberg.com/news/articles/2018-12-31/affordable-daycare-and-working-moms-the-quebec-model>

32 https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=4210000701&request_locale=fr

33 https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4210000801&request_locale=fr



une augmentation de 3,8 %)³⁴. Cela a contribué à augmenter le PIB du Québec de 5,1 milliards de dollars (soit une augmentation de 1,7 %)³⁵. Il a été constaté que le rendement des transferts fiscaux reçus pour ce système par les gouvernements du Canada et du Québec dépassait largement son coût³⁶.

Les CPE créent une profonde collaboration entre les partenaires de la communauté. Les organismes travaillent en effet ensemble pour soutenir les familles traversant des difficultés sur le court et le long terme. Les CPE servent également de filet de sécurité pour les familles vivant dans des conditions difficiles en travaillant avec elles et en tant que premiers intervenants : ils veillent à ce que les besoins alimentaires et vestimentaires soient satisfaits et à ce que les problèmes de logement, de violence domestique et autres soient résolus.

Le personnel des CPE établit un important lien de confiance avec les familles. Même si de nombreux parents ont pu être confrontés à de mauvaises expériences lors de leurs interactions avec les institutions et éprouvent donc de la méfiance, les CPE s'efforcent de les accueillir avec bienveillance, en veillant à ce que chaque enfant trouve sa place. Il s'agit

34 <https://www.ourcommons.ca/content/Committee/421/FEWO/Brief/BR8806290/br-external/FortinPierre-f.pdf>

35 https://www.researchgate.net/publication/332391755_L%27impact_des_services_de_garde_a_contribution_reduite_du_Quebec_sur_le_taux_d%27activite_feminin_le_revenu_interieur_et_les_budgets_gouvernementaux

36 https://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/News/Fortin-Godbout-St_Cerny_eng.pdf

notamment de familiariser les parents et tuteur·trice·s avec le centre et son personnel, de les impliquer dans la vie quotidienne du centre et de leur donner accès à un réseau de soutien composé de membres du personnel et de parents qui les aide à surmonter leur sentiment d'isolement. Des obstacles restent à éliminer, comme la nécessité pour les parents de disposer d'une pièce d'identité et d'une adresse courriel valide. Il est aussi souvent difficile pour les parents de trouver un logement abordable, adapté à la composition de leur famille et qui leur permette d'accéder à des services essentiels tels que les transports publics.

« Quand je rentre dans le CPE, c'est comme rentrer à la maison. Mon fils va jusqu'à mettre son cartable devant la porte le matin pour me faire comprendre qu'il est prêt à y aller. »

– Un parent

La voie pour mettre fin à la pauvreté grâce à des services de garde d'enfants abordables, accessibles et de qualité doit s'inspirer des nombreuses réussites concrétisées au Québec. Il s'agit pour cela de réduire considérablement le coût du service de garde d'enfants par l'octroi de subventions directes, la création de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance offrant une formation au personnel, et la prestation de services de garde d'enfants réglementés et de haute qualité. Ce



financement doit être direct, de façon à que les centres n'aient pas à demander de remboursement. Les aides à la garde d'enfants doivent également être intégrées à un ensemble d'autres mesures de soutien au revenu pour les familles, notamment en matière de politiques de congé parental (qui doivent être généreuses, souples et inclusives en incluant la participation du père, par exemple), de régimes d'assurance, ou encore d'école maternelle à temps plein.

Cette voie pour mettre fin à la pauvreté doit aussi prendre en compte les difficultés qu'a pu rencontrer le Québec lors de la conception et de la mise en œuvre de son modèle à l'échelle de la province. Les gouvernements provinciaux et territoriaux, s'ils veulent réussir à budgétiser et à planifier avec précision les coûts de prestation et réduire les listes d'attente, doivent par exemple anticiper l'augmentation de l'offre et de la capacité d'accueil de manière à répondre à la demande. Ces gouvernements doivent veiller à ce que les parents qui rencontrent les difficultés financières les plus importantes bénéficient d'un accès équitable à des espaces de qualité, et à ce que des services soient disponibles pour répondre aux besoins des parents dans les communautés rurales et éloignées.

Pour que cette approche soit une réussite, les centres de garde à l'enfance, y compris les services à but non lucratif de garde à domicile, doivent intégrer les mêmes normes de qualité que les services réglementés. Des dispositifs doivent par ailleurs être mis en place pour contrôler ces normes et les faire respecter. La formation des opérateurs de centres et des prestataires de services de garde d'enfants doit être complète et efficace, et ce, quel que soit le type de site. Par ailleurs, les centres doivent offrir une certaine flexibilité horaire, pour tenir compte des parents qui travaillent par quarts par exemple, et doivent pouvoir garantir à leur personnel des conditions de travail sûres, avec des salaires décentes et des avantages sociaux.

Les enfants sont les leaders, les parents et les consommateurs de demain. Optimiser leur développement lors des premières années permet de créer des communautés plus positives et solidaires. Si le développement dans la petite enfance est un domaine complexe qui nécessite une approche globale, les services de garde d'enfants constituent une pièce stratégique de ce casse-tête de politique publique.



Dans le discours du Trône de septembre 2020, le gouvernement du Canada a reconnu qu'il se servirait du modèle québécois pour réaliser « un investissement important, soutenu et à long terme dans la mise en place d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. »

En juillet 2021, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il investirait 30 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années et qu'il travaillerait avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et autochtones pour mettre en place un plan pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui sera communautaire, abordable, inclusif et de haute qualité, et avec l'objectif d'offrir des services de garde à 10 \$ par jour en moyenne³⁷. Il est prévu que ce système « permette de réduire en moyenne de 50 % les frais payés par les parents dont les enfants occupent une place en garderie réglementée... pour rendre la vie plus abordable pour les familles canadiennes, créer de nouveaux emplois, faire croître la classe moyenne, accroître la participation des femmes au marché du travail et favoriser une forte croissance économique d'un bout à l'autre du pays. [Il s'assurera en outre] que les éducateur·trice·s à la petite enfance aient les occasions de formation et de perfectionnement nécessaires à leur épanouissement et au développement d'un système de garde d'enfants qui est profitable à tous les Canadien·ne·s. »

Il est maintenant temps pour nous de tirer des leçons de l'expérience québécoise et de travailler ensemble pour mettre en œuvre cette approche prometteuse et mettre fin à la pauvreté grâce à un système de garde d'enfants abordable, accessible et de qualité.

³⁷ <https://www.newswire.ca/news-releases/-10-a-day-child-care-for-canadian-families-889453177.html>

LE CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE) DE SAINT-CÔME SOUTIENT L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE

En 2009, le maire de la municipalité de Saint-Côme (2 300 habitant·e·s), dans la région de Lanaudière (Québec), réalise que, face à un petit boum démographique, sa commune a besoin d'un centre de la petite enfance. Il contacte alors la direction générale d'un centre voisin de la petite enfance (le CPE La Chenille), qui disposait déjà de deux structures à Saint-Donat et à Chertsey, pour discuter de la création d'un troisième établissement.

La municipalité a investi 950 000 \$ dans l'établissement de ce nouveau

centre de garde d'enfants. De nombreux partenaires ont été impliqués, notamment les services de garde en milieu familial, l'école du village, le conseil scolaire, les services de santé locaux, la banque locale et le centre de développement local.

Ce nouveau centre venant agrandir le CPE La Chenille, il a pu bénéficier de subventions provinciales. Et comme la municipalité était propriétaire du bâtiment, les obstacles tels que le coût d'achat d'un terrain et les frais de construction ont été évités. Le nouveau CPE a ouvert ses portes en janvier 2014 et les places en garde d'enfants ont tout de suite trouvé preneur.

« De nombreuses jeunes familles sont venues vivre à Saint-Côme grâce au CPE... Le CPE est extrêmement important pour notre municipalité. Chaque municipalité devrait en avoir un. »

– Martin Bordeleau, maire de Saint-Côme

Le CPE contribue à l'activité économique de la municipalité en créant des emplois et en encourageant les parents à reprendre le travail. Il permet aux parents, en particulier aux mères, de trouver un emploi. Il attire et aide aussi les jeunes familles à s'installer dans la municipalité. Le CPE constitue également un élément essentiel du tissu social de Saint-Côme. Fonctionnant en solidarité avec les écoles, les organismes communautaires et les services sociaux et de santé, il a permis aux familles de développer un sentiment d'appartenance à leur communauté, de participer à des activités, de rencontrer d'autres parents et de connaître les ressources locales.

« Pour ma famille et moi, le CPE est un grand avantage. Nous avons rapidement constaté une évolution incroyable chez nos enfants en matière de développement cognitif et en raison des ami-e-s qu'ils ont pu se faire. En tant que parent, je suis content de voir ça... [En tant qu'] un des grands employeurs de la région, il est plus simple pour moi de trouver du personnel grâce au CPE, [car] une des raisons qui pousse les jeunes familles à s'installer dans la région, ce sont justement les services du CPE. »

– Maxime Legros, parent

SABRINA : L'IMPORTANCE DE LA CONFIANCE

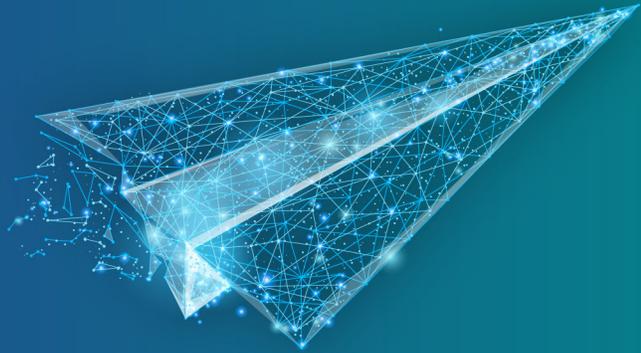
« J'ai pu avoir une place au CPE grâce à mon infirmière, Jeannette, que j'ai connue par l'intermédiaire du programme SIPPE³⁸, lorsque j'étais enceinte de mon fils. Quand il a eu deux mois, quelqu'un a rapporté au directeur de la protection de l'enfance qu'il souffrait de malnutrition. L'intervention de mon infirmière m'a alors permis de clore ce dossier en les rassurant sur la bonne santé de mon fils. Elle travaillait en collaboration avec le CPE et m'a aidé à obtenir les services nécessaires pour mon garçon. Cela m'a aussi permis de mieux comprendre et de m'adapter aux besoins particuliers de mon enfant, à qui on a diagnostiqué un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et une hyperactivité. Le CPE a rapidement mis en place les ressources répondant à ses besoins spécifiques. Grâce à des réunions régulières, j'ai pu suivre les progrès et les difficultés de mon fils. Je me sens très à l'aise pour parler à l'équipe du centre et pour partager mes préoccupations. Cela fait maintenant cinq ans que Jeannette fait partie de ma vie et de celle de mon garçon. »

38 Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance

Ressources :

- Article (en anglais) : [A new normal for child care in Canada: . Accessible, affordable, universal](#)
- Article (en anglais) : [Quebec's Childcare Program at 20](#)
- Article (en anglais) : [Quebec daycare model holds lessons for other provinces](#)
- Article (en anglais) : [Measuring the Long-Term Effects of Early, Extensive Day Care](#)
- Article (en anglais) : [What is "the Quebec model" of early learning and child care?](#)
- Données : [Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2020](#)
- Portrait : [Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de 0 à 5 ans](#)
- Site Web : [Association québécoise des centres de la petite enfance](#)

CONCLUSION



Avant la COVID-19, le taux de pauvreté national du Canada avait atteint son niveau le plus bas jamais enregistré. Tout au long de la pandémie, les membres de CEP ont aidé les communautés à faire face et à se rétablir, tout en gardant le cap sur l'objectif commun ultime : l'élimination de la pauvreté au Canada.

Parmi les facteurs communs qui ont contribué à la réussite des membres de CEP, citons la participation significative de personnes issues de tous les secteurs, l'élaboration de plans d'ensemble et communautaires et l'évolution des systèmes et des politiques. À des échelons plus élevés du gouvernement, les prestations nationales à grande échelle qui fonctionnent bien ensemble, en particulier celles qui soutiennent les enfants et les personnes



âgées, ont véritablement changé la donne. Le modèle québécois précurseur de garde d'enfants à 5 \$ par jour, la méthodologie fondée sur les données de PPZ-C et la grande idée du revenu de base offrent tous des structures, des soutiens et des outils que les personnes qui œuvrent en faveur de la réduction de la pauvreté peuvent utiliser pour mettre en œuvre ces programmes dans leurs propres communautés.

Ce guide a pour but de présenter des politiques à fort impact, des modèles fondés sur des preuves et des programmes novateurs qui soutiennent les populations en quête d'équité. Ces approches, de concert avec un système de soutien social et une politique publique adaptée, permettent de réaliser des changements significatifs au niveau de la population. Si un travail décent, des salaires minimums décents, des versements en espèces non conditionnels, des services de garde d'enfants abordables et des aides à la personne sont des idées transformatrices, aucune d'entre elles n'est nouvelle. Les connaissances, les outils, les ressources et la passion sont indispensables pour en faire une réalité.

Bien que la COVID-19 ait présenté de nouveaux défis qui ont bouleversé nos quotidiens, elle a également servi de catalyseur pour le changement. La pandémie a encouragé la création de relations plus solides, de nouvelles collaborations et d'idées innovantes, et a permis l'expression d'un refus du statu quo.

Les communautés et les gouvernements ont prouvé, à tous les échelons, que *oui*, nous pouvons mettre fin à la pauvreté. Nous espérons que les données que nous avons compilées et les témoignages de changement que nous avons partagés vous aideront à défendre ces approches lorsque vous parlerez à vos collègues, partenaires, ami·e·s, proches, dirigeant·e·s d'entreprises locales et représentant·e·s des gouvernements.

Ensemble, nous pouvons mettre fin à la pauvreté au Canada.

